

2005s-16

**Analyse de la perception des
Québécois à l'égard de l'impôt :
une relation paradoxale**

*Matthieu Arseneau, Luc Godbout,
Jean-Herman Guay*

Série Scientifique
Scientific Series

Montréal
Mars 2005

© 2005 *Matthieu Arseneau, Luc Godbout, Jean-Herman Guay*. Tous droits réservés. *All rights reserved.*
Reproduction partielle permise avec citation du document source, incluant la notice ©.
Short sections may be quoted without explicit permission, if full credit, including © notice, is given to the source.

CIRANO

Le CIRANO est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi des compagnies du Québec. Le financement de son infrastructure et de ses activités de recherche provient des cotisations de ses organisations-membres, d'une subvention d'infrastructure du Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, de même que des subventions et mandats obtenus par ses équipes de recherche.

CIRANO is a private non-profit organization incorporated under the Québec Companies Act. Its infrastructure and research activities are funded through fees paid by member organizations, an infrastructure grant from the Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, and grants and research mandates obtained by its research teams.

Les organisations-partenaires / The Partner Organizations

PARTENAIRE MAJEUR

- . Ministère du Développement économique, de Innovation et de l'Exportation

PARTENAIRES

- . Alcan inc.
- . Axa Canada
- . Banque du Canada
- . Banque Laurentienne du Canada
- . Banque Nationale du Canada
- . Banque Royale du Canada
- . Bell Canada
- . BMO Groupe financier
- . Bombardier
- . Bourse de Montréal
- . Caisse de dépôt et placement du Québec
- . Développement des ressources humaines Canada [DRHC]
- . Fédération des caisses Desjardins du Québec
- . GazMétro
- . Groupe financier Norshield
- . Hydro-Québec
- . Industrie Canada
- . Ministère des Finances du Québec
- . Pratt & Whitney Canada
- . Raymond Chabot Grant Thornton
- . Ville de Montréal

- . École Polytechnique de Montréal
- . HEC Montréal
- . Université Concordia
- . Université de Montréal
- . Université du Québec
- . Université du Québec à Montréal
- . Université Laval
- . Université McGill
- . Université de Sherbrooke

ASSOCIE A :

- . Institut de Finance Mathématique de Montréal (IFM²)
- . Laboratoires universitaires Bell Canada
- . Réseau de calcul et de modélisation mathématique [RCM²]
- . Réseau de centres d'excellence MITACS (Les mathématiques des technologies de l'information et des systèmes complexes)

Les cahiers de la série scientifique (CS) visent à rendre accessibles des résultats de recherche effectuée au CIRANO afin de susciter échanges et commentaires. Ces cahiers sont écrits dans le style des publications scientifiques. Les idées et les opinions émises sont sous l'unique responsabilité des auteurs et ne représentent pas nécessairement les positions du CIRANO ou de ses partenaires.

This paper presents research carried out at CIRANO and aims at encouraging discussion and comment. The observations and viewpoints expressed are the sole responsibility of the authors. They do not necessarily represent positions of CIRANO or its partners.

Analyse de la perception des Québécois à l'égard de l'impôt : une relation paradoxale^{*}

Matthieu Arseneau[†], Luc Godbout[‡], Jean-Herman Guay[§]

Résumé / Abstract

Cette étude présente l'analyse des résultats d'un sondage réalisé par la firme CROP du 20 au 31 janvier 2005. Les 21 questions présentées dans ce document portent sur la perception des Québécois à l'égard de l'imposition. Principalement, ce sondage aborde les thèmes tels que les choix budgétaires, la façon d'administrer les impôts et la question du fardeau fiscal et de sa répartition. Outre l'analyse des résultats du sondage proprement dite, les auteurs enrichissent le débat par la présentation d'informations reliées aux différents thèmes abordés. À la lumière des résultats du sondage, les auteurs observent dans un premier temps que les Québécois s'entendent généralement sur les grands enjeux. En effet, rares sont les questions sur lesquelles la population est clairement divisée. De plus, les auteurs ont décelé une équivoque chez les répondants puisque ces derniers veulent à la fois voir le fardeau fiscal au Québec être réduit tout en orientant les éventuels surplus vers une augmentation des programmes sociaux. En effet, ils constatent que les impôts sont beaucoup mieux perçus quand le but est clairement spécifié. À cet égard, les Québécois seraient même, dans certains cas, favorables à l'augmentation de la TVQ si les recettes générées par cette hausse étaient allouées à leur priorité. Finalement, même si un grand nombre de contribuables ne paient pas ou très peu d'impôt sur le revenu, les répondants considèrent dans l'ensemble que les individus à faibles et moyens revenus en paient trop alors que les individus ayant de hauts revenus n'en paient pas assez.

Mots clés : sondage, Québec, politique fiscale, fardeau fiscal

* Cette étude a été financée par la Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke. Les auteurs tiennent également à exprimer leur profonde reconnaissance à Suzie St-Cerny pour ses observations utiles. Bien entendu, les opinions qui y sont exprimées n'engagent que les auteurs, qui assument l'entière responsabilité des commentaires et des interprétations figurant dans la présente étude.

[†] Matthieu Arseneau est professionnel de recherches à la Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke.

[‡] Luc Godbout est professeur au programme de maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke et chercheur CIRANO. Courriel : L.Godbout@adm.usherbrooke.ca.

[§] Jean-Herman Guay est professeur au département d'histoire et de sciences politiques de l'Université de Sherbrooke.

This paper analyses a survey undertaken by the polling firm CROP between the 20th and the 31st of January 2005. The 21 questions presented in this study concern the Quebec population's perception of fiscal issues. Several issues are examined such as budgetary choices and fiscal administration as well as the size of the tax burden and its distribution among the various tax brackets. As well as analysing the survey results, the authors contribute to the debate by presenting additional relevant information on these issues. Primarily, the results show a general consensus within the Quebec population on major issues. In fact, there is no major ideological division. Moreover, the authors detect a degree of ambiguity in that those polled want a reduction of the Quebec tax burden and, at the same time, wish to see eventual surpluses serve to increase spending on social services. The results show that, the Quebec population is most favourably inclined towards taxes when the allocation of resources thus raised is clearly defined. In this regard, the Quebec population would even favour, in certain cases, an increase in the consumption tax (TVA) if the proceeds were to finance policies they prioritize. Finally, even though an important proportion of the population pay little or no income tax, those polled believe that, on the whole, low and middle incomes individuals are taxed too heavily and that high income individuals are not sufficiently taxed.

Keywords: *Survey, Quebec, tax policy, tax burden*

Codes JEL : H2, H5

TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte	4
1 La connaissance des impôts	7
2 Les impôts et les choix budgétaires	10
L'ampleur des impôts au Québec et son administration	10
L'utilisation des surplus budgétaires	15
Les orientations budgétaires à long terme.....	18
3 La manière de prélever les impôts	21
La structure fiscale.....	21
Les impôts des particuliers provincial et fédéral	24
4 Une éventuelle hausse de la TVQ selon son usage par le gouvernement.....	27
Les services gouvernementaux	28
Le remboursement de la dette	40
Le dosage des impôts	43
5 La répartition du fardeau fiscal	46
L'impôt des particuliers	47
L'impôt des sociétés	56
6 L'allocation des éventuelles baisses d'impôt.....	61
Conclusion	64

MISE EN CONTEXTE

La présente étude met en lumière la perception des Québécois à l'égard de l'impôt. Encore davantage dans le domaine de la fiscalité, les perceptions sont marquées par des éléments équivoques selon nous, contradictoires aux yeux de certains. La divulgation de tels résultats tombe à point pour deux raisons : la première, les contribuables québécois produiront bientôt leurs déclarations de revenus; et la seconde, le nouveau ministre des Finances du Québec dévoilera dans quelque temps au public son budget et les décisions qui en résultent sur la répartition du fardeau fiscal et sur la façon dont les deniers publics seront dépensés. Quand les Québécois apprécieront le prochain budget, ils le feront sur la base de perceptions «justes» ou «injustes»; et dans la balance, les baisses d'impôts ou l'amélioration des services gouvernementaux joueront un rôle non négligeable. Ainsi, le moment est opportun pour analyser l'opinion des Québécois sur le sujet afin que le gouvernement en prenne connaissance.

Une série de questions ont été posées aux Québécois dans le cadre d'un sondage omnibus CROP-express, effectué du 20 au 31 janvier 2005 auprès d'un échantillon représentatif de la population québécoise. Ce sondage a été défrayé par la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke. Un millier de Québécois ont répondu par le biais d'entrevues téléphoniques aux 20 questions présentées dans le cadre de cette analyse. D'un point de vue statistique, un échantillon de cette taille est représentatif à trois points de pourcentage près, 19 fois sur 20.

En plus de présenter les résultats globaux aux questions, la taille de l'échantillon permet d'analyser les résultats des questions selon les variables du sexe, de l'âge et du revenu familial. Rappelons néanmoins que la marge d'erreur s'accroît lorsque les résultats portent sur des sous-groupes de l'échantillon.

Cette analyse trace aussi un portrait des finances publiques au Québec et les compare parfois à celles des autres gouvernements. Dans certains cas, il est même possible de

vérifier l'évolution récente de la perception des Québécois sur différents sujets. Il est à noter qu'à l'intérieur des commentaires rattachés aux résultats, les auteurs visent à éclairer les lecteurs sur différents aspects des finances publiques pour mettre en perspective l'opinion populaire.

Ces questions ont été regroupées en six catégories qui divisent ce document.

La première section expose l'évaluation qu'ont les contribuables de leurs propres connaissances de l'impôt. Bien évidemment, plus leurs connaissances sont élevées, plus celles-ci supportent leurs perceptions à l'égard de l'ensemble du questionnaire. À l'inverse, plus les connaissances fiscales des répondants sont minimales, plus leurs perceptions s'avèrent intuitives. Bien que l'opinion de certains individus soit plus intuitive, en raison de leurs connaissances limitées en matière de fiscalité, peu importe le bien-fondé de leur réponse, il reste que c'est leur opinion d'électeurs et que c'est sur cette base qu'ils font leurs choix au moment du scrutin.

La seconde section inclut quatre questions générales portant sur les opinions des individus quant aux impôts et aux choix budgétaires. Successivement, on y aborde les questions de l'ampleur des impôts au Québec, de son administration, des surplus budgétaires et du vieillissement de la population.

La troisième section parle plus particulièrement de la façon de prélever l'impôt. Elle traite de la perception des individus quant aux différentes façons de taxer et compare leurs perceptions quant aux impôts sur le revenu provincial et fédéral.

La quatrième section tente globalement de mettre en lumière l'opinion des Québécois quant à leur intérêt à payer plus de taxes selon l'utilisation des fonds. En effet, en émettant l'hypothèse d'une hausse de la TVQ, on vise à mesurer l'importance accordée par la population à différents services gouvernementaux, au remboursement de la dette et à une révision du dosage des impôts.

La cinquième section fait état des opinions des Québécois quant à la répartition du fardeau fiscal.

Finalement, la dernière section expose les opinions des Québécois sur les bénéficiaires d'éventuelles réductions d'impôt.

LA CONNAISSANCE DES IMPÔTS

Éléments contextuels

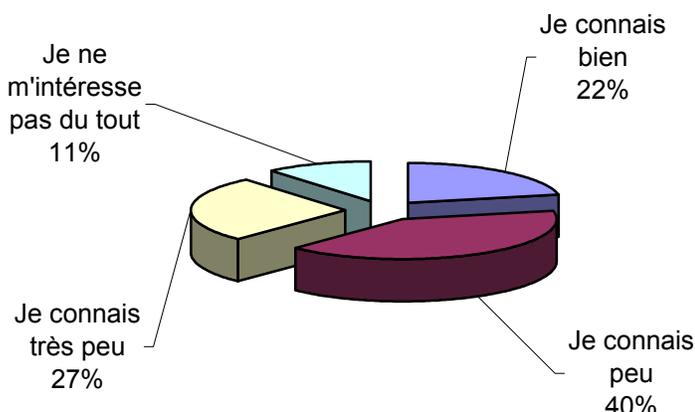
Les connaissances quant à l'impôt et à ses différentes modalités varient énormément d'un individu à l'autre. Bien évidemment, leurs connaissances influencent directement leurs perceptions.

L'analyse du mode de production de la déclaration constitue une façon parmi d'autres d'évaluer le degré de connaissances des contribuables. En effet, la période de la déclaration de revenus constitue pour certains le moment de se retrousser les manches pour accomplir cette tâche alors que pour d'autres elle consiste à recourir à un professionnel en cette matière et d'attendre ses conclusions. Quoi qu'il en soit, pour remplir personnellement ses déclarations de revenus, il faut avoir un minimum de connaissances fiscales. Or, pour les déclarations de revenus 2003, 57 % d'entre elles ont été remplies à la main ou à l'aide d'un logiciel grand public⁵. Ainsi, 43 % des déclarations ont été faites par un préparateur.

⁵ Compilations spéciales préparées par le Ministère du Revenu du Québec à la demande de Marc Tison de La Presse, basées sur les données de l'année d'imposition 2003. Sur 5,7 millions de déclarations produites, 2,0 millions ont été faites à la main, 1,3 million ont été faites par les contribuables à l'aide d'un logiciel et 2,4 millions ont été préparées par un préparateur.

Question 1⁶**CONNAISSANCES DES INDIVIDUS QUANT AUX IMPÔTS**

Certaines personnes accordent beaucoup d'attention à l'impôt; d'autres regardent cela avec plus d'indifférence. Laquelle des phrases suivantes décrit le mieux votre intérêt? Je connais bien la plupart des programmes et mesures fiscales qui concernent ma situation, je connais un peu ces programmes, je connais très peu ces programmes ou je ne m'intéresse pas du tout à cette question.

L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

	Bien	Peu	Très peu	Pas du tout
Répartition selon le sexe (en pourcentage)				
Hommes	25	41	23	11
Femmes	17	39	31	12
Répartition selon l'âge (en pourcentage)				
Entre 18 et 34 ans	16	43	29	12
Entre 35 et 54 ans	22	45	24	9
Plus de 55 ans	24	32	29	15
Répartition selon le revenu des ménages (en pourcentage)				
Moins de 20 000 \$	12	30	38	20
Entre 20 000 \$ et 40 000 \$	17	39	33	11
Entre 40 000 \$ et 60 000 \$	21	46	26	7
Entre 60 000 \$ et 80 000 \$	25	50	21	5
Plus de 80 000 \$	32	47	16	5

⁶ Par souci d'espace, nous ne présentons pas les NSP/Refus dans les tableaux en fonction du sexe, de l'âge et du revenu. Il est donc normal que le total des lignes ne donne pas 100.

Analyse des résultats

Il s'avère intéressant de savoir comment les contribuables québécois se perçoivent quant à leurs connaissances en fiscalité. Malgré que 57 % des déclarations québécoises de revenus aient été faites à la main ou à l'aide d'un logiciel par les contribuables, on constate que seulement 22 % des individus affirment qu'ils connaissent bien les programmes et les mesures fiscales qui les concernent. En fait, ce sont pas moins de 67 % des individus qui ont répondu qu'ils connaissaient « peu » ou « très peu » les programmes et les mesures fiscales qui concernent leurs situations. Par ailleurs, 11 % des répondants ont répondu quant à eux qu'ils ne s'intéressaient pas du tout à ces questions.

Un élément particulier des résultats qui attire notre attention est l'accroissement des connaissances concernant les programmes et les mesures fiscales en fonction des revenus familiaux. En effet, on constate que 32 % des individus ayant un revenu familial supérieur à 80 000 \$ considèrent qu'ils connaissent bien cette question alors que ce pourcentage pour les individus gagnant moins de 20 000 \$ n'est que de 12 %. Pas moins de 20 % de ces derniers ne s'intéressent pas du tout aux programmes et aux mesures fiscales.

2 LES IMPOTS ET LES CHOIX BUDGETAIRES

L'ampleur des impôts au Québec et son administration

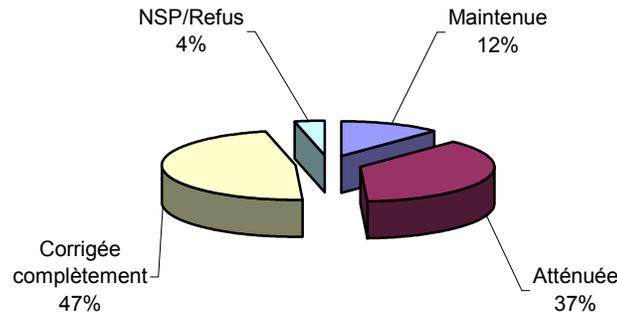
Éléments contextuels

Personne ne conteste qu'en moyenne les Québécois aient le fardeau fiscal le plus élevé de la fédération canadienne. Et pour cause, si on observe l'effort fiscal total sur la base du revenu personnel, l'imposition des Québécois était en 2001 de 19,8 % supérieure à la moyenne canadienne⁷. Malgré cet état de fait, il est intéressant de voir quelle est la perception des Québécois à ce sujet.

⁷ Les informations ont été tirées d'une étude parue en 2005 intitulée « Étude comparative de l'effort fiscal : le Québec et les autres provinces canadiennes ». Cette étude a été produite par Luc Godbout, Karine Dumont et Sébastien Raymond de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke.

Question 2**PERCEPTION GÉNÉRALE QUANT AUX IMPÔTS AU QUÉBEC**

Au Québec, on paie plus d'impôts que dans les autres provinces canadiennes. Selon vous cette différence doit-elle être...? Maintenu, atténuée pour être réduite un peu ou corrigée complètement.

L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

	Maintenu	Atténuée	Corrigée complètement
Répartition selon le sexe (en pourcentage)			
Hommes	16	35	46
Femmes	9	39	48
Répartition selon l'âge (en pourcentage)			
Entre 18 et 34 ans	15	40	41
Entre 35 et 54 ans	10	39	48
Plus de 55 ans	13	32	52
Répartition selon le revenu des ménages (en pourcentage)			
Moins de 20 000 \$	14	38	41
Entre 20 000 \$ et 40 000 \$	8	34	54
Entre 40 000 \$ et 60 000 \$	9	40	48
Entre 60 000 \$ et 80 000 \$	17	32	49
Plus de 80 000 \$	16	42	40

Analyse des résultats

La réponse des Québécois à l'égard de cette question est très claire. Une réduction du fardeau fiscal pour corriger, en entier ou en partie, l'écart entre l'imposition au Québec et dans les autres provinces est préconisée par 84 % de la population. En fait, seulement 12 % des Québécois sont pour le statu quo en cette matière.

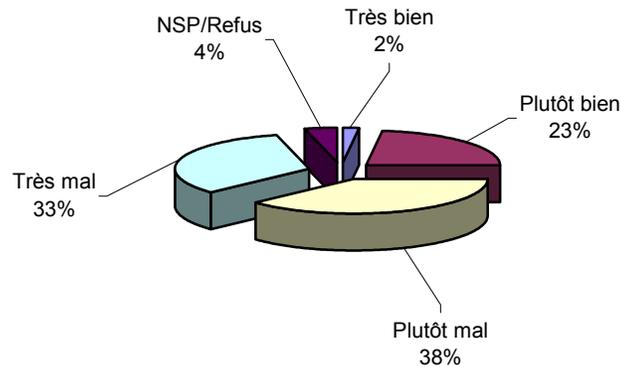
Les données nous montrent que les femmes sont légèrement plus en faveur que les hommes pour la réalisation d'une telle correction. En effet, pas moins de 87 % des femmes considèrent que cet écart doit être atténué ou corrigé complètement alors que ce pourcentage se situe à 81 % pour les hommes.

Les réponses à cette question, analysées en fonction du revenu des répondants, illustrent que ce sont les individus ayant des revenus familiaux se situant entre 20 000 \$ et 60 000 \$ qui sont les plus insatisfaits de l'écart de fardeau fiscal quand on compare le Québec avec le reste du Canada. Par exemple, seulement 8 % des individus ayant un revenu familial entre 20 000 \$ et 40 000 \$ souhaite le statu quo à l'égard de l'écart de fardeau.

Bien que l'on remarque certaines différences selon les groupes sondés, il n'en demeure pas moins que l'ensemble des résultats témoigne du fait que la population est préoccupée par l'ampleur de l'écart du fardeau fiscal au Québec.

Question 3**PERCEPTION QUANT À L'ADMINISTRATION ET LES DÉPENSES**

D'une manière générale, estimez-vous que les impôts payés par les contribuables québécois sont...? Très bien, plutôt bien, plutôt mal ou très mal administrés et dépensés.

L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

	Très bien	Plutôt bien	Plutôt mal	Très mal
Répartition selon le sexe (en pourcentage)				
Hommes	2	25	34	36
Femmes	2	20	42	30
Répartition selon l'âge (en pourcentage)				
Entre 18 et 34 ans	1	29	37	26
Entre 35 et 54 ans	1	23	36	37
Plus de 55 ans	3	17	42	34
Répartition selon le revenu des ménages (en pourcentage)				
Moins de 20 000 \$	4	27	35	21
Entre 20 000 \$ et 40 000 \$	2	25	35	35
Entre 40 000 \$ et 60 000 \$	3	17	41	39
Entre 60 000 \$ et 80 000 \$	0	22	42	35
Plus de 80 000 \$	2	22	46	30

Analyse des résultats

À la question 3, on s'interroge sur la perception de la population quant à la façon d'administrer les impôts et de les dépenser. Une insatisfaction peut donc provenir soit des coûts administratifs, soit au sujet des programmes de dépenses. À la lumière des résultats, on constate que l'insatisfaction à cet égard est palpable. En effet, une majorité de la population, soit 71 %, considère que les impôts au Québec sont plutôt mal ou très mal administrés et dépensés.

Si on observe les réponses en fonction de l'âge, on remarque que les individus plus âgés entretiennent un sentiment d'insatisfaction plus prononcé. En effet, les individus âgés de plus de 55 ans sont 76 % à considérer que les impôts sont plutôt mal ou très mal administrés et dépensés au Québec alors que ce pourcentage diminue à 63 % chez les moins de 35 ans.

Cette insatisfaction est plus ou moins marquée en fonction du revenu des répondants. En effet, 56 % des individus ayant un revenu familial de moins de 20 000 \$ considèrent que les impôts sont globalement mal administrés. Ce pourcentage se situe entre 76 % et 80 % chez les individus ayant un revenu familial entre 40 000 \$ et 80 000 \$. Cette plus grande insatisfaction chez les individus qui ont un revenu familial plus élevé pourrait s'expliquer par le fait qu'ils ont l'impression qu'ils en ont moins pour leur argent.

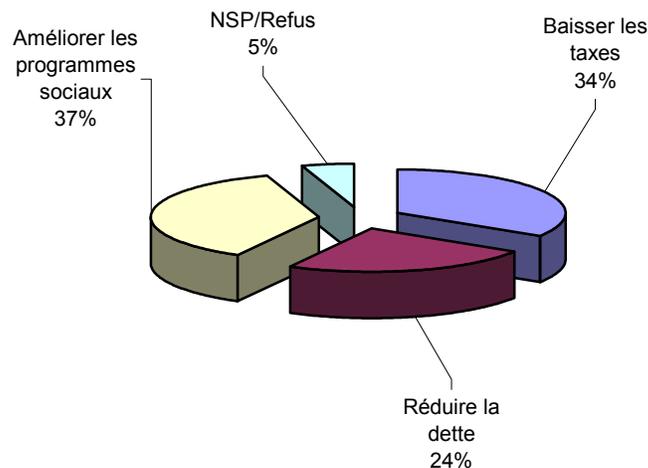
L'utilisation des surplus budgétaires

Éléments contextuels

Cette même question sur l'utilisation des surplus budgétaires a déjà été posée aux Québécois en janvier 2002 et les résultats ont été présentés dans le cadre du rapport de la Commission sur le déséquilibre fiscal⁸. D'abord, le graphique 1 démontre qu'un plus grand nombre de Québécois considéraient qu'il fallait utiliser les surplus afin d'améliorer les services à la population. Toutefois, un grand nombre d'individus considéraient également qu'il fallait baisser les taxes. On s'aperçoit que la préoccupation des Québécois pour la dette semble moins importante⁹.

GRAPHIQUE 1 : Résultats du sondage effectué en janvier 2002 portant sur l'utilisation des surplus du gouvernement. (en pourcentage)

Québec (2002)



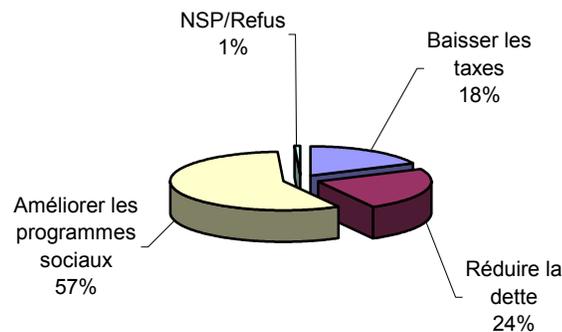
En comparant ces résultats aux réponses obtenues en 2005, il est possible de déterminer si les priorités des Québécois ont changé à cet égard.

⁸ Commission sur le déséquilibre fiscal, *Pour un nouveau partage des moyens financiers au Canada*, 2002.

⁹ À cette époque, une nette distinction existait entre la perception des Québécois et des individus du reste du Canada. En effet, dans le reste du Canada, la situation était toute autre. La première priorité était sans ambiguïté la réduction de la dette (39 %) alors que le reste de la population se partageait également entre le désir de baisser les taxes (25 %) et d'améliorer les programmes sociaux (26 %).

Question 4**OPINION CONCERNANT L'UTILISATION DES SURPLUS**

Comment, selon vous, devraient être utilisés les surplus des gouvernements? Est-ce que la première priorité devrait être de baisser les taxes, de réduire la dette ou d'améliorer les programmes sociaux?

L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

	Baisser les taxes	Réduire la dette	Améliorer les programmes sociaux
Répartition selon le sexe (en pourcentage)			
Hommes	20	30	49
Femmes	16	18	65
Répartition selon l'âge (en pourcentage)			
Entre 18 et 34 ans	21	21	58
Entre 35 et 54 ans	20	20	60
Plus de 55 ans	13	32	54
Répartition selon le revenu des ménages (en pourcentage)			
Moins de 20 000 \$	18	20	59
Entre 20 000 \$ et 40 000 \$	16	21	63
Entre 40 000 \$ et 60 000 \$	16	28	55
Entre 60 000 \$ et 80 000 \$	23	21	57
Plus de 80 000 \$	19	31	50

Analyse des résultats

Bien que la question 2 ait montré qu'une nette majorité de Québécois veulent une correction de l'écart du fardeau fiscal au Québec par rapport aux autres provinces, il reste que lorsqu'on leur demande de faire un choix concernant l'utilisation des surplus, les baisses de taxes semblent moins populaires. En effet, les résultats à la question 5 sont sans équivoque. Alors qu'en 2002, 37 % des individus avaient répondu que toute marge de manœuvre devait aller prioritairement à l'amélioration des programmes sociaux, ce pourcentage atteint désormais 57 %. L'appui aux baisses de taxes étant passé de 34 % à 18 %. Le soutien au remboursement de la dette comme priorité est quant à lui demeuré inchangé à 24 %.

Pour ce qui est des réponses à cette question en 2005, la différence en fonction du sexe est marquante. En effet, les femmes ont répondu à 65 % en faveur d'une amélioration des programmes sociaux alors que celui-ci atteint 49 % pour les hommes. Au contraire, les hommes ont un plus grand intérêt que les femmes pour le remboursement de la dette et les baisses de taxes.

Les orientations budgétaires à long terme

Éléments contextuels

La question du choc démographique qui s'annonce est préoccupante. En effet, l'inversion de la pyramide des âges constitue un défi de taille pour les finances gouvernementales. Les prévisions font état d'une baisse importante du ratio du nombre de travailleurs par retraité de 4,7 en 2004-2005 à 2,6 en 2024-2025¹⁰. À ce sujet, l'éventuelle hausse des dépenses publiques est préoccupante, et ce, plus particulièrement dans le domaine de la santé. La répartition des dépenses en santé selon l'âge passe, en moyenne, de 1 733 \$ pour les Québécois âgés entre 25 ans et 64 ans, à 10 618 \$ pour ceux âgés de 65 ans et plus¹¹. Dans ce contexte, est-il surprenant de voir que le poids des dépenses de santé dans l'ensemble des dépenses de programmes du Québec est passé de 35 % à 43 % entre 1994-95 et 2004-05? À ce rythme, les dépenses en santé devraient accaparer environ 50 % du budget en 2014-2015. Il est aussi à noter que les recettes publiques seront quant à elles affectées à la baisse par ce changement démographique puisque le nombre de travailleurs par retraité aura considérablement diminué. Il est donc intéressant de sonder la population quant aux solutions à envisager face à un tel problème.

¹⁰ Godbout, Luc, *Le déséquilibre fiscal : qu'en est-il exactement? : Le point sur les relations financières intergouvernementales dans la fédération canadienne*, Congrès de l'APFF, étude à paraître. Septembre 2004.

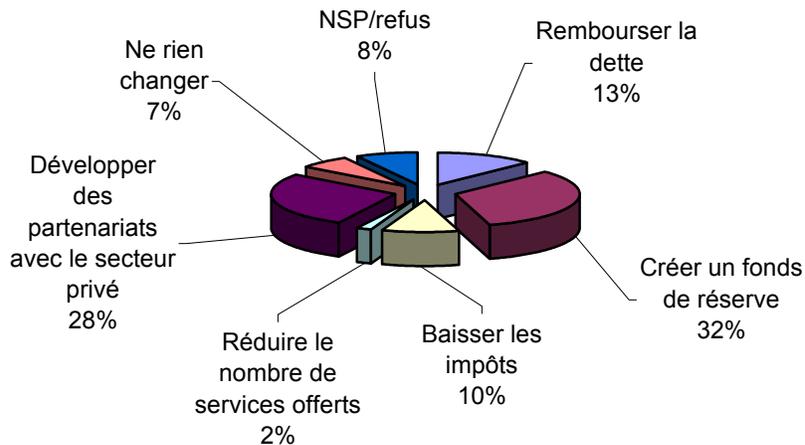
¹¹ *Id.*

Question 5

PERCEPTION QUANT À LA MARCHÉ À SUIVRE FACE AU CHOC DÉMOGRAPHIQUE

La population du Québec est vieillissante. Moins de gens travailleront et plus de personnes auront besoin de services. Devant ce défi qui affectera plus particulièrement les prochaines générations, que doit-il être fait selon vous? Rembourser la dette, créer un fonds de réserve, baisser les impôts, réduire le nombre de services offerts, développer des partenariats avec le secteur privé (PPP¹²) ou ne rien changer à nos façons de faire?

L'ENSEMBLE DE LA POPULATION



	Rembourser la dette	Créer un fonds de réserve	Baisser les impôts	Réduire les services	Développer des PPP	Ne rien changer
Répartition selon le sexe (en pourcentage)						
Hommes	19	29	10	2	27	9
Femmes	7	36	11	2	29	4
Répartition selon l'âge (en pourcentage)						
Entre 18 et 34 ans	9	32	13	2	32	4
Entre 35 et 54 ans	13	34	7	2	30	5
Plus de 55 ans	16	31	11	2	20	12
Répartition selon le revenu des ménages (en pourcentage)						
Moins de 20 000 \$	5	35	16	1	22	11
Entre 20 000 \$ et 40 000 \$	14	37	9	1	25	7
Entre 40 000 \$ et 60 000 \$	17	26	9	2	35	3
Entre 60 000 \$ et 80 000 \$	13	34	13	4	27	4
Plus de 80 000 \$	16	35	6	3	32	5

¹² Partenariats-publics-privés.

Analyse des résultats

En ce qui concerne les solutions face au choc démographique qui s'annonce, les réponses des Québécois sont très partagées. On remarque quand même que la réponse ayant obtenu le plus grand nombre d'appuis est la création d'un fonds de réserve avec 32 %. Le développement de partenariats avec le privé constitue aussi une avenue privilégiée par les Québécois puisqu'elle a été la réponse de 28 % d'entre eux. Seulement 13 % des individus croient qu'il faut rembourser la dette et 10 % privilégient quant à eux des baisses d'impôt.

On constate que les femmes appuient plus que les hommes la création d'un fonds de réserve alors que ces derniers privilégient plus que les femmes le remboursement de la dette comme solution à long terme. Il reste que même chez les hommes, l'appui le plus élevé va aussi à la création d'un fond de réserve.

Il n'y a pas de différences marquantes des réponses en fonction du revenu. Par contre, on remarque que les individus ayant un revenu familial de moins de 20 000 \$ préconisent davantage que les autres une baisse d'impôt. À cet égard, il n'est toutefois pas possible de dégager une tendance en fonction du revenu familial chez les individus se trouvant dans les tranches de revenus supérieures. Un tel résultat est surprenant puisqu'à ce revenu familial, les individus ne paient que très peu ou pas du tout d'impôt sur le revenu¹³. Soulignons aussi que c'est uniquement chez les individus gagnant un revenu familial de situant entre 40 000 \$ et 60 000 \$ que le développement de partenariats avec le privé est la réponse la plus populaire.

¹³ Par exemple, notons qu'en 2005, un couple sans enfant dont les deux conjoints travaillent commence à payer de l'impôt sur le revenu lorsque leur revenu familial excède 23 000 \$.

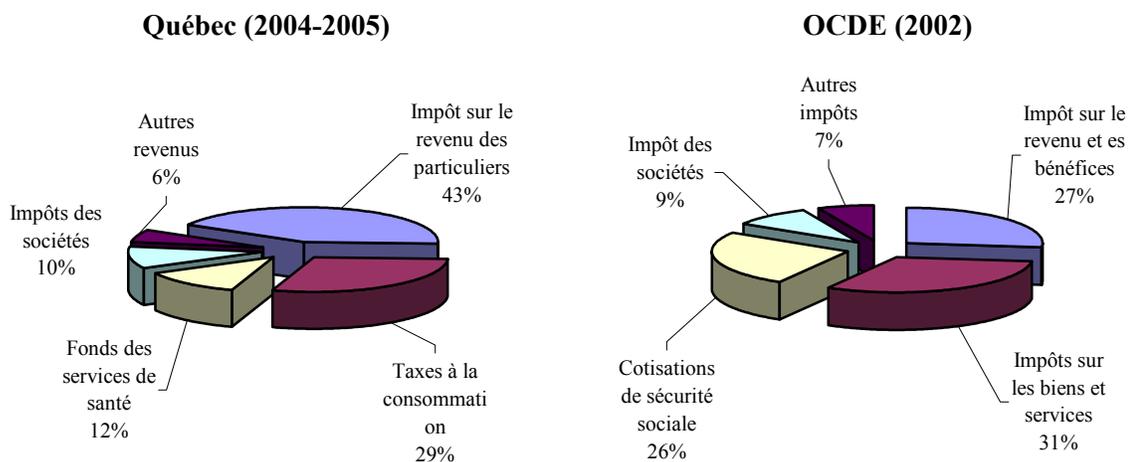
3 LA MANIÈRE DE PRÉLEVER LES IMPÔTS

La structure fiscale

Éléments contextuels

Quand on compare la structure fiscale du gouvernement du Québec avec celle de l'ensemble des pays de l'OCDE, différents constats peuvent être faits. En effet, il est évident que le Québec utilise beaucoup plus l'impôt sur le revenu que la moyenne des pays de l'OCDE. En contrepartie, l'utilisation de la taxe à la consommation est beaucoup moins élevée au Québec. Finalement, pour ce qui est de l'impôt des sociétés, on s'aperçoit que le Québec impose davantage les entreprises que la moyenne des pays de l'OCDE.

GRAPHIQUE 2 : Comparaison de la structure fiscale du gouvernement du Québec avec celle de l'ensemble des pays de l'OCDE (en pourcentage des recettes)¹⁴

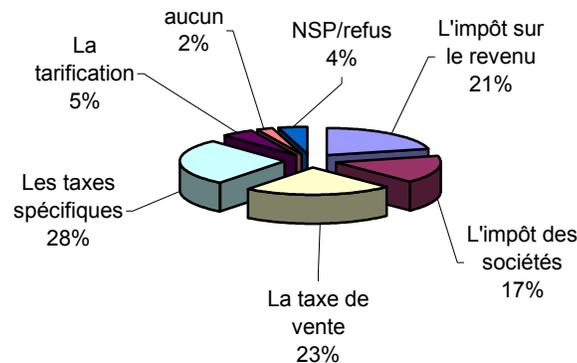


Il est donc intéressant de capter la perception de la population quant à ces différentes façons de taxer.

¹⁴ Les données pour le Québec proviennent du Budget 2004-2005, *Plan budgétaire*. Les données pour les pays de l'OCDE proviennent de Organisation de coopération et de développement économiques, *Statistique des recettes publiques – 1965-2003*, 2004.

Question 6**PERCEPTION QUANT AUX DIFFÉRENTS TYPES D'IMPÔTS**

Au Québec comme dans les autres provinces, le gouvernement va chercher de l'argent de plusieurs manières. Selon vous, laquelle parmi les suivantes vous semble la meilleure façon de taxer? L'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt des sociétés, la taxe de vente payée lors de l'achat, les taxes spécifiques sur certains produits (tabac, alcool) ou la tarification des services publics (ex. permis de conduire).

L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

	L'impôt sur les revenus	L'impôt des sociétés	La taxe de vente	Les taxes spécifiques	La tarification
Répartition selon le sexe (en pourcentage)					
Hommes	25	17	27	20	5
Femmes	17	16	19	35	5
Répartition selon l'âge (en pourcentage)					
Entre 18 et 34 ans	19	18	22	33	4
Entre 35 et 54 ans	18	18	26	26	5
Plus de 55 ans	26	13	19	25	6
Répartition selon le revenu des ménages (en pourcentage)					
Moins de 20 000 \$	15	16	16	33	9
Entre 20 000 \$ et 40 000 \$	18	19	22	30	5
Entre 40 000 \$ et 60 000 \$	24	16	24	25	5
Entre 60 000 \$ et 80 000 \$	23	16	31	25	2
Plus de 80 000 \$	27	17	27	22	4

Analyse des résultats

La perception des individus quant à la meilleure façon de taxer est loin d'être unanime comme en témoignent les résultats à la question 6. En effet, seules les taxes spécifiques se détachent légèrement du lot avec 28 %. La taxe de vente obtient 23 % des appuis alors que ce pourcentage pour l'impôt sur le revenu n'est que de 21 %. L'impôt des sociétés obtient quant à lui seulement 17 % des réponses. Enfin, selon les Québécois, la tarification ne constitue pas particulièrement une bonne façon de taxer puisque ce choix a obtenu 5 % des réponses.

En ce qui concerne les caractéristiques quant aux revenus, certains constats peuvent être faits. D'abord, on remarque que plus le revenu familial augmente plus l'impôt sur le revenu et la taxe de vente sont perçus comme de bonnes façons de taxer. Au contraire, les réponses en faveur des taxes spécifiques diminuent avec ce revenu. 33 % des individus ayant un revenu familial de moins de 20 000 \$ considèrent que les taxes spécifiques sont la meilleure façon de taxer alors que seulement 22 % des individus gagnant plus de 80 000 \$ ont cette réponse. Un tel résultat est surprenant puisque les individus se trouvant au bas de l'échelle des revenus sont soumis aux taxes spécifiques alors qu'ils ne paient pas ou que très peu d'impôt sur le revenu.

Les impôts des particuliers provincial et fédéral

Éléments contextuels

Il s'avère bien difficile de comparer les différentes modalités de l'impôt sur le revenu provincial et fédéral. En effet, un grand nombre de crédits qui dépendent des caractéristiques des individus viennent alléger l'impôt à payer et contribuent à la perception des individus quant à chacun de ces impôts. Toutefois, il est tout de même possible de distinguer ces deux impôts à certains égards¹⁵.

D'abord, on remarque que pour un célibataire au salaire moyen ouvrier (SMO)¹⁶ en 2002, l'impôt fédéral a un seuil d'assujettissement beaucoup plus bas¹⁷. En effet, ce dernier commence à payer de l'impôt fédéral à 20 % du SMO d'un Canadien alors que l'impôt provincial débute à 32 % du SMO d'un Québécois. Pour ce qui est du seuil à partir duquel ce même individu atteint le taux maximal d'imposition, il se situe à 1,5 fois le SMO dans le cas de l'impôt du Québec alors qu'il se situe à 2,7 fois le SMO pour ce qui est de l'impôt fédéral. Ainsi, on constate que l'impôt provincial débute plus tard et atteint rapidement son taux maximal alors que l'impôt fédéral débute rapidement avec le revenu, mais atteint son maximum beaucoup plus lentement.

À l'égard des ménages avec enfants, la nouvelle mesure québécoise, appelée le Soutien aux enfants, est universelle, même si le montant de ce Soutien aux enfants varie selon le revenu familial, chaque famille en reçoit un minimum. Au fédéral, il n'y a aucune mesure universelle prenant en compte la charge familiale. En effet, la prestation fiscale pour enfants disparaît lorsque le revenu familial excède un certain seuil.

Ainsi, malgré ces différentes observations, voyons comment la population québécoise perçoit les impôts des particuliers des deux ordres de gouvernement.

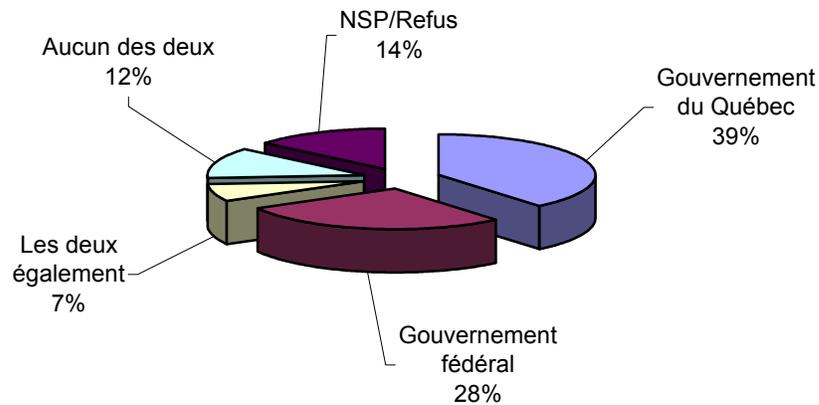
¹⁵ Godbout, Luc, *Des baisses d'impôt : pour qui, comment et quand? : douze constats à prendre en considération avant de procéder à de nouvelles baisses d'impôt sur le revenu au Québec*, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, mai 2004.

¹⁶ L'utilisation du salaire moyen ouvrier comme base de référence permet de faire des comparaisons entre différentes juridictions. Un tel indicateur a le mérite de tenir compte de la réalité propre à chacune des régions, notamment du coût de la vie.

¹⁷ Le seuil d'assujettissement est le revenu à partir duquel les individus commencent à payer de l'impôt.

Question 7**PERCEPTION DE L'IMPÔT PROVINCIAL EN COMPARAISON AVEC L'IMPÔT FÉDÉRAL**

Le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec perçoivent chacun un impôt sur le revenu des particuliers. Selon vous, lequel de ces deux impôts est le mieux conçu pour prendre en compte votre situation personnelle? Celui du gouvernement du Québec, celui du gouvernement fédéral, les deux également ou aucun des deux.

L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

	Gouvernement du Québec	Gouvernement fédéral	Les deux également	Aucun des deux
Répartition selon le sexe (en pourcentage)				
Hommes	43	27	6	13
Femmes	35	28	8	12
Répartition selon l'âge (en pourcentage)				
Entre 18 et 34 ans	45	30	6	4
Entre 35 et 54 ans	39	27	5	12
Plus de 55 ans	32	26	10	20
Répartition selon le revenu des ménages (en pourcentage)				
Moins de 20 000 \$	38	24	9	12
Entre 20 000 \$ et 40 000 \$	38	28	8	11
Entre 40 000 \$ et 60 000 \$	44	28	5	9
Entre 60 000 \$ et 80 000 \$	42	30	5	16
Plus de 80 000 \$	34	32	5	16

Analyse des résultats

Il est évident que le concept de « situation personnelle » utilisé dans la question laisse place à l'interprétation pour le répondant. Par exemple, le sondé est libre de percevoir sa situation familiale, son âge ou encore son revenu comme étant des éléments de sa « situation personnelle ». Il n'en demeure pas moins qu'un plus grand nombre de Québécois considèrent que c'est l'impôt provincial qui prend le mieux en compte la situation personnelle des individus. En effet, 39 % d'entre eux ont choisi cette réponse comparativement à 28 % pour celle du gouvernement fédéral. Quant aux caractéristiques particulières selon l'âge, l'appui à l'impôt du gouvernement du Québec décroît avec l'âge. Alors que 45 % des individus âgés de 18 à 34 ans considèrent que l'impôt du gouvernement du Québec prend mieux en compte leur situation, ce pourcentage diminue à 32 % pour les individus âgés de plus de 55 ans. D'ailleurs, 20 % de ces derniers considèrent qu'aucun des deux impôts ne prend en compte correctement leurs situations personnelles. À l'égard du revenu du répondant, notons que l'appui à l'impôt sur le revenu du gouvernement fédéral croît avec le revenu.

4 UNE ÉVENTUELLE HAUSSE DE LA TVQ SELON SON USAGE PAR LE GOUVERNEMENT

Alors que la section 1 de l'étude montrait la perception des Québécois sur des choix budgétaires face aux impôts, la présente section analyse la perception des Québécois face à une augmentation des impôts selon l'usage en terme de biens et services publics additionnels qu'en ferait le gouvernement.

Le lien entre les impôts que l'on paie et les services publics que l'on reçoit est direct. Les impôts servent à financer les biens et services publics offerts par le gouvernement. Ainsi, même si une partie importante de la population désire des réductions d'impôts, il faut être conscient qu'une baisse d'impôt affecte nécessairement l'offre de services, une augmentation des contributions des sociétés d'État ou un retour en situation de déficit. Sur les 54 milliards \$ de dépenses en 2004-2005, 45 milliards \$ sont difficilement compressibles puisqu'ils vont à la santé, à l'éducation, à la famille, à l'aide de dernier recours et au service de la dette¹⁸. Ce montant représente 83 % des dépenses, ce qui laisse peu de place aux autres responsabilités du gouvernement.

Il est donc évident que si les Québécois veulent des réductions d'impôts, les compressions budgétaires possibles semblent limitées à moins qu'ils acceptent une baisse importante des services à la population.

Dans ce contexte, il est intéressant de savoir d'abord si les Québécois considèrent qu'ils en reçoivent pour ce qu'ils payent.

¹⁸ Gouvernement du Québec, Ministère des Finances, *Budget 2004-2005 – plan budgétaire*, section 4, 2004, p. 14.

Les services gouvernementaux

Éléments contextuels

En comparant les résultats du sondage avec les grandes lignes du dernier budget du gouvernement du Québec, il est possible de voir si les priorités de la population ont été celles du gouvernement.

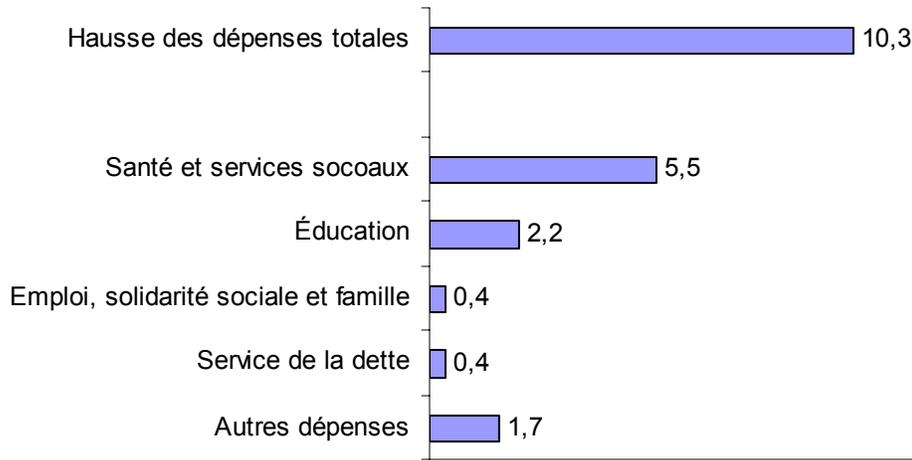
En ce qui concerne la Santé, le gouvernement a augmenté son budget d'un milliard de dollars, ce qui représente une hausse de 5,1 % entre 2003-2004 et 2004-2005. Comme en témoigne le graphique 3, il est évident que la santé a été la priorité des gouvernements ces dernières années. En effet, depuis l'atteinte de l'équilibre budgétaire (1998-1999), les dépenses gouvernementales ont augmenté de 10,3 milliards \$. De ce montant, 5,5 milliards \$ ont été consacrés à la santé.

En deuxième position, l'accroissement du budget dans le domaine de l'éducation a toutefois été plus modeste. En effet, le gouvernement a accordé 309 millions \$ de plus à l'éducation, ce qui représente une hausse de 2,7 % entre 2003-2004 et 2004-2005. Depuis 1998-1999, l'éducation a récolté 2,2 milliards \$ sur une hausse des dépenses gouvernementales de 10,3 milliards \$.

Le graphique permet aussi de constater que depuis l'atteinte du déficit zéro en 1998-1999, le gouvernement du Québec n'a pas fait de la lutte à la pauvreté sa priorité. En se référant encore une fois au graphique 4, on constate que l'emploi, la solidarité sociale et la famille n'ont récolté que 440 millions sur la hausse du budget du gouvernement du Québec de 10,3 milliards \$.

Les autres postes budgétaires n'ont pratiquement rien eu ou ont même été réduits au cours de la période. En effet, outre la santé, l'éducation et l'emploi, solidarité et famille, les autres dépenses de programmes ont vu globalement leurs budgets s'accroître d'un montant d'environ 1,7 milliard. Il est donc clair que les missions de second plan du gouvernement québécois ont vu leurs parts rétrécir ces dernières années.

GRAPHIQUE 3 : Répartition de la hausse des dépenses gouvernementales selon différents portefeuilles depuis l'atteinte du déficit zéro en 1998-1999 (en milliards)¹⁹

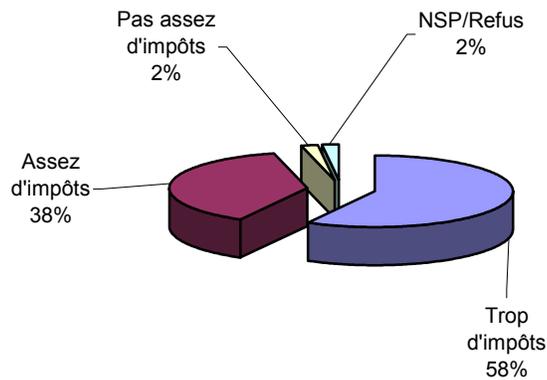


Voyons maintenant si de tels choix budgétaires correspondent aux préférences de la population à cet égard en 2005.

¹⁹ Gouvernement du Québec, Conseil du trésor, *Budget de dépenses 2004-2005 : Volume IV*, 1^{er} trimestre 2004, et Gouvernement du Québec, Ministère des Finances, *Budget 2000-2001, plan budgétaire : section 2*, mars 2000.

Question 8**PERCEPTION GÉNÉRALE QUANT AUX IMPÔTS AU QUÉBEC**

Globalement, quand vous considérez l'ensemble des services gouvernementaux, diriez-vous que vous payez...? Trop d'impôts, assez d'impôts ou pas assez d'impôts (vous seriez disposé à en payer un peu plus).

L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

	Trop d'impôts	Assez d'impôts	Pas assez d'impôts
Répartition selon le sexe (en pourcentage)			
Hommes	59	38	2
Femmes	56	39	2
Répartition selon l'âge (en pourcentage)			
Entre 18 et 34 ans	51	42	3
Entre 35 et 54 ans	59	38	2
Plus de 55 ans	62	36	1
Répartition selon le revenu des ménages (en pourcentage)			
Moins de 20 000 \$	42	47	2
Entre 20 000 \$ et 40 000 \$	58	41	0
Entre 40 000 \$ et 60 000 \$	66	30	2
Entre 60 000 \$ et 80 000 \$	63	34	2
Plus de 80 000 \$	52	45	3

Analyse des résultats

La question 8 permet de voir que 58 % des Québécois trouvent qu'ils paient trop d'impôts par rapport aux services gouvernementaux dont ils bénéficient. À l'inverse, seulement 2 % des Québécois considèrent ne pas en payer assez ce qui implique qu'ils seraient disposés à en payer davantage. Un pourcentage non négligeable de 38 % des répondants considèrent que l'impôt qu'ils paient est juste comparativement aux services qu'ils reçoivent.

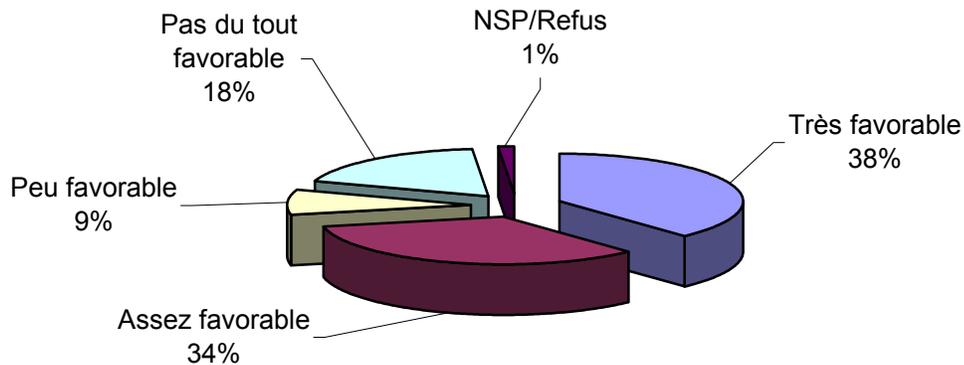
Par ailleurs, l'analyse selon l'âge des répondants montre que plus les personnes sont âgées plus elles semblent considérer qu'elles paient trop d'impôt par rapport à ce qu'elles reçoivent comme services. En effet, 62 % des personnes âgées de plus de 55 ans ont cet avis alors que ce pourcentage descend à 51 % pour les individus âgés de 18 à 34 ans.

La différence des réponses selon le revenu est évidente. On remarque que 66 % des individus dont le revenu familial se situe entre 40 000 \$ et 60 000 \$ considèrent qu'ils paient trop d'impôt alors que ce pourcentage est de 52 % chez ceux gagnant plus de 80 000 \$. Par ailleurs, cette perception de payer trop d'impôt est aussi partagée par 42 % des individus dont le revenu familial est de moins de 20 000 \$. Encore une fois, il faut souligner le caractère surprenant de ce dernier résultat, car ces derniers ne paient que très peu ou pas du tout d'impôt sur le revenu.

Alors que cette question forçait les répondants à évaluer les impôts qu'ils payent en regard de l'ensemble des services gouvernementaux qu'ils reçoivent, les questions 8 à 13 cherchent quant à elles à analyser la perception des contribuables québécois face à une éventuelle augmentation de l'impôt selon l'usage que le gouvernement ferait des recettes additionnelles. Successivement, on y aborde l'adhésion des Québécois à une hausse de la TVQ pour financer la santé, l'éducation, la lutte contre la pauvreté ou encore les villes et les routes. Par la suite, l'adhésion des Québécois à une hausse de la TVQ est analysée selon qu'on se serve des recettes additionnelles générées pour rembourser la dette ou réduire l'impôt sur le revenu. Afin de ne pas « forcer » les réponses selon l'utilisation des recettes additionnelles à une utilisation spécifique, l'ordre des suggestions a été fait en rotation.

Question 9**PERCEPTION QUANT À L'IMPORTANCE D'INVESTIR EN SANTÉ**

Si le gouvernement du Québec décidait d'augmenter la taxe de vente payée au moment des achats, seriez-vous très favorable, assez favorable, peu favorable ou pas du tout favorable à cette idée, s'il s'en servait pour investir dans la santé?

L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

	Très favorable	Assez favorable	Peu favorable	Pas du tout favorable
Répartition selon le sexe (en pourcentage)				
Hommes	35	36	8	19
Femmes	41	32	9	17
Répartition selon l'âge (en pourcentage)				
Entre 18 et 34 ans	35	39	11	15
Entre 35 et 54 ans	37	31	9	22
Plus de 55 ans	42	33	6	18
Répartition selon le revenu des ménages (en pourcentage)				
Moins de 20 000 \$	42	38	8	9
Entre 20 000 \$ et 40 000 \$	41	32	6	19
Entre 40 000 \$ et 60 000 \$	36	35	10	18
Entre 60 000 \$ et 80 000 \$	23	45	14	18
Plus de 80 000 \$	35	26	9	29

Analyse des résultats

Comme on pouvait s'y attendre, l'adhésion est beaucoup plus élevée à l'égard d'une hausse de la TVQ liée à une augmentation des dépenses publiques, notamment lors d'un financement additionnel de la santé. En effet, bien que 58 % des individus considèrent qu'ils paient trop d'impôts, une hausse de la TVQ à cette fin apparaît acceptable.

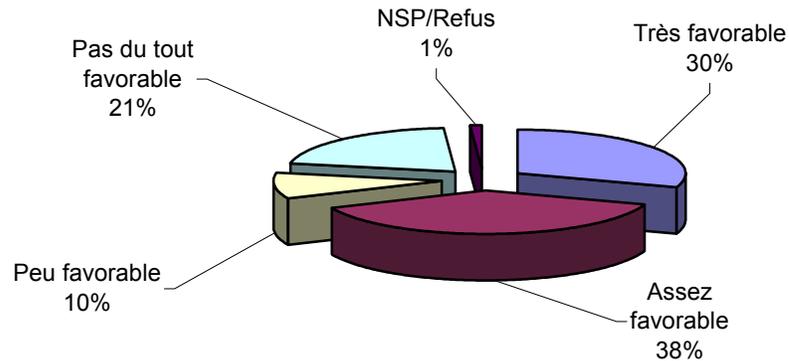
La question 9 permet de constater que 72 % des Québécois seraient prêts à voir la TVQ augmenter s'il s'en servait pour le financement de la santé. Seulement 27 % des individus sont quant à eux peu ou pas du tout favorables à une hausse de la TVQ pour financer la santé.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, l'âge de la population ne semble que légèrement influencer la réponse à cette question. Puisque l'utilisation des soins de santé croît avec l'âge, on aurait pu croire que les individus plus âgés accorderaient une plus grande importance aux dépenses en santé. 35 % des individus âgés de 18 à 34 ans sont très favorables à ce projet, mais un total de 74 % est tout de même globalement favorable. Peut-on voir dans ce résultat, la volonté des jeunes de faire face immédiatement au problème par crainte d'être éventuellement financièrement concerné par le vieillissement de la population? Quant à eux, les individus âgés de 55 ans et plus sont à 75 % globalement favorables, mais une plus forte partie d'entre eux sont très favorables (42 %).

En jumelant les répondants qui sont « très » ou « assez » favorables, on constate que l'élément revenu semble avoir une influence sur les réponses. En effet, plus le revenu familial augmente, moins les individus sont enclins à une hausse de la TVQ pour financer la santé. 80 % des individus gagnant moins de 20 000 \$ de revenu familial appuient globalement un tel projet alors que ce pourcentage descend à 61 % pour les individus ayant un revenu familial de plus de 80 000 \$. De plus, il y a tout de même 29 % des individus de ce groupe qui ne sont pas du tout favorables à une telle idée.

Question 10**PERCEPTION QUANT À L'IMPORTANCE D'INVESTIR EN
ÉDUCATION**

Si le gouvernement du Québec décidait d'augmenter la taxe de vente payée au moment des achats, seriez-vous très favorable, assez favorable, peu favorable ou pas du tout favorable à cette idée, s'il s'en servait pour investir dans l'éducation?

L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

	Très favorable	Assez favorable	Peu favorable	Pas du tout favorable
Répartition selon le sexe (en pourcentage)				
Hommes	29	38	11	21
Femmes	32	38	8	21
Répartition selon l'âge (en pourcentage)				
Entre 18 et 34 ans	31	42	10	16
Entre 35 et 54 ans	30	37	8	24
Plus de 55 ans	30	36	11	20
Répartition selon le revenu des ménages (en pourcentage)				
Moins de 20 000 \$	32	43	9	14
Entre 20 000 \$ et 40 000 \$	32	37	9	22
Entre 40 000 \$ et 60 000 \$	30	38	10	20
Entre 60 000 \$ et 80 000 \$	21	45	15	20
Plus de 80 000 \$	30	33	10	27

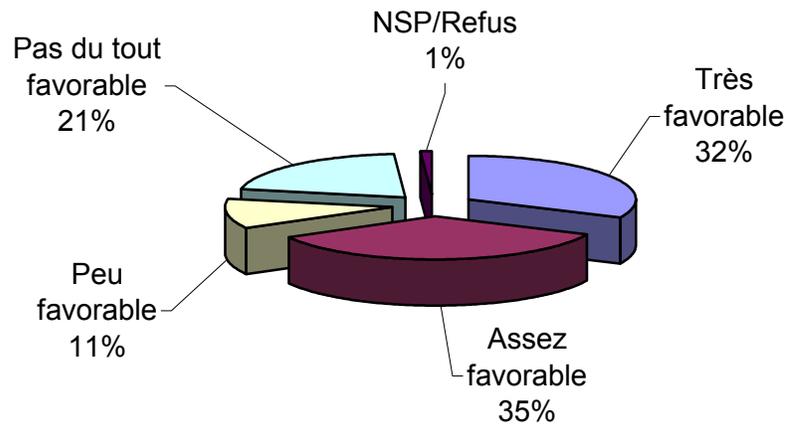
Analyse des résultats

La question 10 permet de voir que 68 % des Québécois seraient prêts à voir la TVQ augmenter si les recettes additionnelles allaient exclusivement au financement de l'éducation. Alors que l'on croyait que la santé était la grande priorité des Québécois, on constate que l'éducation demeure très importante aux yeux de la population. Seulement 31 % des individus sont peu ou pas du tout favorables à un tel projet.

Dans l'ensemble, on constate que l'âge influence peu le résultat. La différence quant au revenu est plus importante. Les individus ayant un revenu familial de moins de 20 000 \$ sont à 75 % en accord avec la réalisation d'un tel projet alors que ce pourcentage descend à 63 % chez les individus ayant un revenu familial de plus de 80 000 \$. Encore une fois, 27 % des individus de ce dernier groupe ne sont pas du tout d'accord avec une hausse de la TVQ pour financer le système d'éducation.

Question 11**PERCEPTION QUANT À L'IMPORTANCE DE LUTTER CONTRE LA
PAUVRETÉ**

Si le gouvernement du Québec décidait d'augmenter la taxe de vente payée au moment des achats, seriez-vous très favorable, assez favorable, peu favorable ou pas du tout favorable à cette idée, s'il s'en servait pour lutter contre la pauvreté?

L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

	Très favorable	Assez favorable	Peu favorable	Pas du tout favorable
Répartition selon le sexe (en pourcentage)				
Hommes	31	37	12	20
Femmes	34	33	11	21
Répartition selon l'âge (en pourcentage)				
Entre 18 et 34 ans	30	39	15	15
Entre 35 et 54 ans	30	34	11	24
Plus de 55 ans	37	32	9	22
Répartition selon le revenu des ménages (en pourcentage)				
Moins de 20 000 \$	38	33	7	19
Entre 20 000 \$ et 40 000 \$	35	37	10	19
Entre 40 000 \$ et 60 000 \$	31	35	14	20
Entre 60 000 \$ et 80 000 \$	25	44	11	19
Plus de 80 000 \$	27	32	14	27

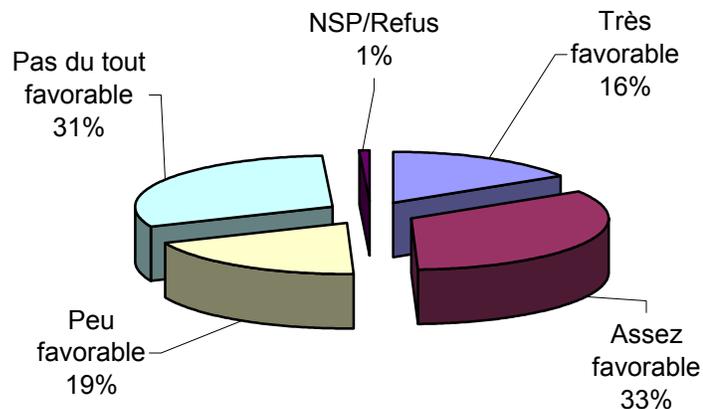
Analyse des résultats

Les résultats à la question 11 témoignent du fait que les Québécois accordent une importance à la lutte à la pauvreté. En effet, 67 % de la population est globalement favorable à une hausse de la TVQ si elle sert à financer la lutte à la pauvreté. Ce résultat est légèrement inférieur à ce qu’avaient reçu la santé.

Les réponses en fonction des caractéristiques quant au sexe et à l’âge ne sont pas très différentes. Toutefois, on remarque que les différences en matière de revenu ont une influence sur les réponses. Il est bien normal que les individus les moins nantis soient plus préoccupés par cet objectif. En effet, 71 % des individus ayant un revenu familial de moins de 20 000 \$ appuient globalement une hausse de la TVQ pour financer la lutte à la pauvreté. Ce pourcentage descend à 59 % pour les individus ayant un revenu familial de plus de 80 000 \$. Un tel résultat est tout de même élevé et montre que l’ensemble de la population est préoccupé par le problème de la pauvreté.

Question 12**PERCEPTION QUANT À L'IMPORTANCE D'INVESTIR DANS LES VILLES ET LES ROUTES**

Si le gouvernement du Québec décidait d'augmenter la taxe de vente payée au moment des achats, seriez-vous très favorable, assez favorable, peu favorable ou pas du tout favorable à cette idée, s'il s'en servait pour investir dans les villes et les routes?

L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

	Très favorable	Assez favorable	Peu favorable	Pas du tout favorable
Répartition selon le sexe (en pourcentage)				
Hommes	18	33	19	28
Femmes	14	33	19	33
Répartition selon l'âge (en pourcentage)				
Entre 18 et 34 ans	11	37	28	23
Entre 35 et 54 ans	14	35	17	33
Plus de 55 ans	23	28	14	35
Répartition selon le revenu des ménages (en pourcentage)				
Moins de 20 000 \$	19	35	18	25
Entre 20 000 \$ et 40 000 \$	16	38	15	31
Entre 40 000 \$ et 60 000 \$	16	34	19	31
Entre 60 000 \$ et 80 000 \$	14	39	20	27
Plus de 80 000 \$	12	25	27	35

Analyse des résultats

Bien que plusieurs se plaignent du sous-financement des villes et des routes au Québec, il n'en demeure pas moins que la volonté d'accroître la TVQ pour les financer n'est pas claire. En effet, les résultats obtenus à la question 12 illustrent que pour les Québécois la santé et l'éducation demeurent prioritaires. La moitié des individus est globalement favorable à une hausse de la TVQ pour financer les villes et les routes alors que l'autre moitié n'est pas favorable à un tel projet.

Encore une fois, les individus ayant un revenu familial de plus de 80 000 \$ sont moins enclins à une hausse de la TVQ pour financer les villes et les routes avec un appui de seulement 37 % alors que celui-ci augmente à 54 % pour les individus ayant un revenu familial inférieur à 40 000 \$.

Le remboursement de la dette

Éléments contextuels

Il semble évident que le remboursement de la dette n'a pas constitué une priorité des gouvernements du Québec depuis l'atteinte du déficit zéro, même si une dette élevée réduit la marge de manœuvre des gouvernements et pose des problèmes tant au sujet de l'équité intergénérationnelle que pour l'avenir des finances publiques²⁰. On constate en effet que 16,3 % des revenus du gouvernement sont allés au paiement d'intérêts sur la dette en 2002-2003²¹. Si on compare la dette totale des provinces en pourcentage du PIB, on peut voir que le Québec est la province la plus endettée de la fédération²². Malgré l'absence de déficit depuis 1998-1999, la taille de la dette publique n'a pas cessé d'augmenter. En effet, elle est passée de 97,7 milliards \$ en 1997-1998 à 111,5 milliards \$ en 2003-2004 en raison notamment des emprunts des sociétés d'État et de la comptabilisation de certaines dettes gouvernementales pour des travaux dont les retombées pour la société québécoise s'échelonnent sur plusieurs années (les routes par exemple)²³.

²⁰ Montmarquette, Claude et Marcelin Joanis, *La dette publique : un défi prioritaire pour le Québec*, Institut de recherche en politiques publiques, Octobre 2004.

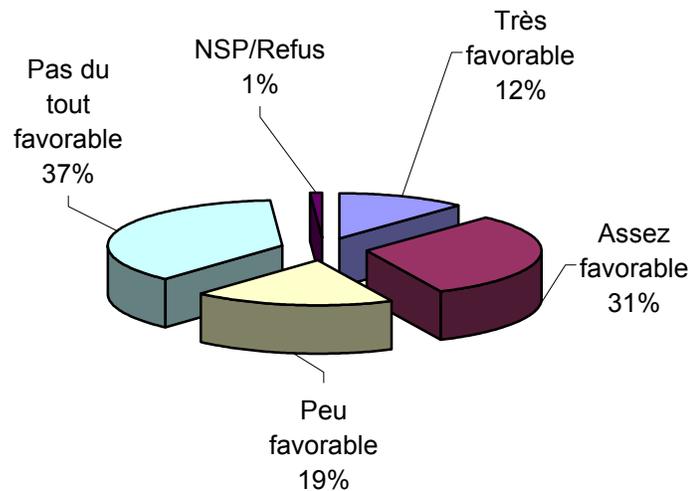
²¹ Gouvernement du Québec, Ministère des Finances, *Document de consultations prébudgétaires – Budget 2004-05*.

²² *Id.*, au 31 mars 2003, le taux d'endettement sur le PIB est de 44,2 % au Québec contre 23,3 % en Ontario et 11,4 % en Colombie-Britannique.

²³ *Id.*

Question 13**PERCEPTION QUANT À L'IMPORTANCE DE REMBOURSER LA
DETTE**

Si le gouvernement du Québec décidait d'augmenter la taxe de vente payée au moment des achats, seriez-vous très favorable, assez favorable, peu favorable ou pas du tout favorable à cette idée, s'il s'en servait pour rembourser la dette?

L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

	Très favorable	Assez favorable	Peu favorable	Pas du tout favorable
Répartition selon le sexe (en pourcentage)				
Hommes	15	31	17	37
Femmes	9	31	21	38
Répartition selon l'âge (en pourcentage)				
Entre 18 et 34 ans	7	36	23	34
Entre 35 et 54 ans	12	27	20	39
Plus de 55 ans	17	31	14	37
Répartition selon le revenu des ménages (en pourcentage)				
Moins de 20 000 \$	11	36	15	35
Entre 20 000 \$ et 40 000 \$	8	33	16	43
Entre 40 000 \$ et 60 000 \$	16	27	21	35
Entre 60 000 \$ et 80 000 \$	7	27	26	40
Plus de 80 000 \$	12	33	19	34

Analyse des résultats

Fait intéressant, à la question 4, lorsqu'on demandait aux répondants ce qu'on devrait faire des surplus du gouvernement, 24 % répondaient qu'on devrait prioritairement rembourser la dette. Ainsi, bien que le remboursement n'est pas perçu comme étant prioritaire pour les Québécois, on constate à la question 13 que 43 % des Québécois seraient prêts à voir la TVQ augmenter si les recettes additionnelles allaient exclusivement au remboursement de la dette. Au contraire, 56 % des individus sont peu ou pas du tout favorables à une telle idée. Ainsi, la majorité des individus seraient contre cette éventuelle mesure.

Soulignons finalement que ce sont les individus ayant des revenus familiaux de moins de 20 000 \$ qui appuient le plus une hausse de la TVQ pour rembourser la dette avec 47 %, suivi de ceux ayant un revenu familial de plus de 80 000 \$ avec 45 %.

Le dosage des impôts

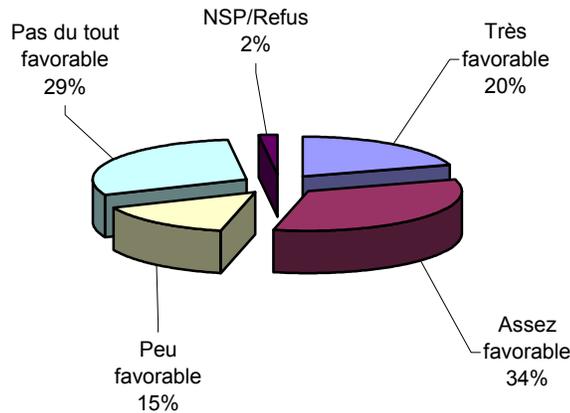
Éléments contextuels

En ce qui concerne une révision du dosage des impôts, plusieurs chercheurs ont suggéré une révision de la structure fiscale en faveur de la taxe à la consommation. En effet, l'impôt sur le revenu aurait des conséquences néfastes sur la croissance économique notamment en raison de ses effets négatifs sur l'effort de travail et l'épargne. À cet égard, le Québec a, en 1998, révisé son dosage des impôts. Il a augmenté la part provenant de la taxe à la consommation et diminué celle de l'impôt sur le revenu. Toutefois, comparativement aux pays du G7, le Québec utilise encore beaucoup plus l'imposition sur le revenu et les bénéfices par rapport à l'imposition sur les biens et les services. Le gouvernement du Québec utilise en effet l'impôt sur le revenu des particuliers pour 36,8 % de ses recettes en 2002 alors que ce pourcentage pour la moyenne des pays du G7 est uniquement de 29,6 %²⁴.

²⁴ Godbout, Luc, *op. cit.*, note 15.

Question 14**PERCEPTION QUANT À UNE RÉVISION DU DOSAGE DES IMPÔTS
EN FAVEUR DE LA TAXE À LA CONSOMMATION**

Si le gouvernement du Québec décidait d'augmenter la taxe de vente payée au moment des achats, seriez-vous très favorable, assez favorable, peu favorable ou pas du tout favorable à cette idée, s'il s'en servait pour réduire les impôts sur le revenu?

L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

	Très favorable	Assez favorable	Peu favorable	Pas du tout favorable
Répartition selon le sexe (en pourcentage)				
Hommes	23	32	15	29
Femmes	18	34	16	29
Répartition selon l'âge (en pourcentage)				
Entre 18 et 34 ans	15	37	20	26
Entre 35 et 54 ans	21	31	15	31
Plus de 55 ans	23	32	12	30
Répartition selon le revenu des ménages (en pourcentage)				
Moins de 20 000 \$	20	35	16	25
Entre 20 000 \$ et 40 000 \$	21	33	13	32
Entre 40 000 \$ et 60 000 \$	20	36	15	27
Entre 60 000 \$ et 80 000 \$	20	33	23	24
Plus de 80 000 \$	21	30	11	38

Analyse des résultats

La question 14 permet de voir que 54 % des Québécois seraient prêts à voir la TVQ augmenter si les recettes additionnelles allaient exclusivement à réduire l'impôt sur le revenu des particuliers. 44 % des individus ont quant à eux affirmé leur désaccord avec une telle mesure.

Ce qu'on retient des résultats présentés en fonction des différentes caractéristiques c'est que les réponses ne changent pas vraiment d'un groupe à l'autre. Ainsi, le sexe, l'âge et le revenu n'auraient pas d'influence sur la volonté de réviser le dosage des impôts en faveur de la taxe à la consommation.

5 LA RÉPARTITION DU FARDEAU FISCAL

Les différents systèmes fiscaux qui sont mis en place sont les résultats d'un arbitrage visant à concilier les objectifs d'efficacité et d'équité. L'objectif d'efficacité consiste à altérer le moins possible le comportement des individus et des firmes. À cet égard, l'impôt des particuliers doit réduire le moins possible l'incitation au travail des individus et l'impôt des sociétés ne doit pas décourager l'investissement, deux éléments qui sont à la base de la croissance économique. Dès lors que le gouvernement cherche à effectuer une répartition équitable du fardeau fiscal, l'objectif d'efficacité devient moins prédominant. En effet, les gouvernements respectent la plupart du temps le principe selon lequel les impôts à payer doivent tenir compte de la capacité de payer des individus. À ce titre, l'impôt sur le revenu au Québec ne débute pas avec le premier dollar gagné et est caractérisé par des taux d'imposition croissants avec le revenu. Une telle structure fait en sorte que l'impôt sur le revenu québécois est progressif. L'imposition des sociétés provient aussi d'un souci d'équité en imposant les détenteurs du capital.

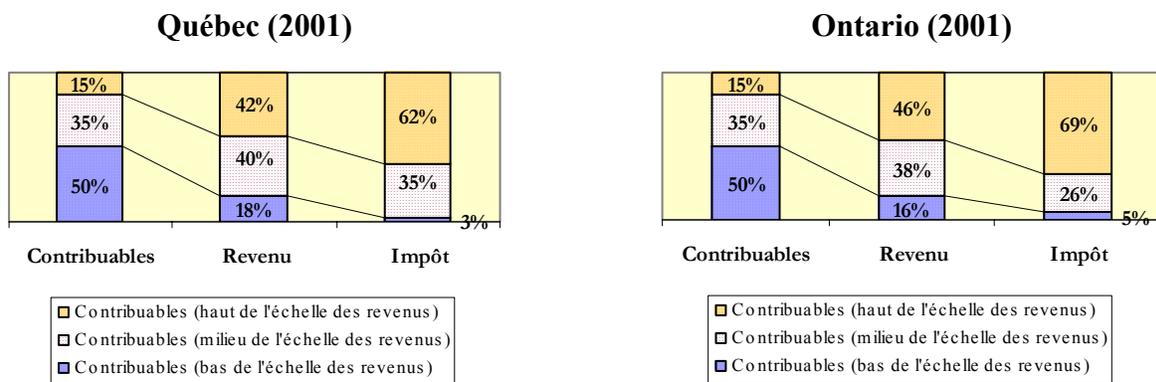
Dans une société où les inégalités de revenus sont moins frappantes comme dans la nôtre, l'opinion des individus concernant la répartition du fardeau fiscal est d'une grande importance. Les résultats aux questions présentées dans cette section illustrent la volonté de la population à ce sujet et peuvent éclairer les gouvernements quant à la marche à suivre.

L'impôt des particuliers

Éléments contextuels

On entend souvent dire que les riches ne paient pas d'impôt. Une telle opinion ne provient certainement pas des données que l'on retrouve au graphique 4²⁵. On observe en effet que les individus faisant partie des 15 % qui ont des revenus les plus élevés contribuent à 62 % des revenus du gouvernement au Québec. Un autre élément marquant de ce graphique est la faible contribution des individus se trouvant au bas de l'échelle des revenus. Alors qu'ils représentent 50 % de la population, ils ne contribuent qu'à 3 % des revenus de l'État. De telles statistiques s'expliquent en partie par le fait que de plus en plus de Québécois ne paient pas d'impôt. Le nombre de contribuables qui ne paient pas d'impôt atteint 39,8 % en 2001²⁶. Par ailleurs, si on compare la situation au Québec par rapport à celle en Ontario, il apparaît clairement que c'est au Québec que les individus se trouvant au milieu de l'échelle des revenus contribuent le plus aux revenus de l'État. Il sera donc intéressant de vérifier si les résultats du sondage vont conforter cette façon de faire ou s'ils préconisent une révision de cette répartition du fardeau fiscal.

GRAPHIQUE 4 : Concentration de l'impôt québécois et ontarien sur le revenu des particuliers pour l'année d'imposition 2001



En dépit de ces observations, il est bien intéressant de mettre en lumière la perception qu'ont les individus quant à la contribution de chaque groupe de la société aux finances publiques.

²⁵ *Id.*

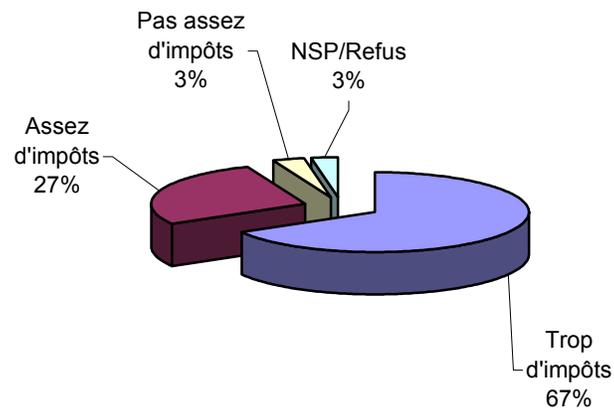
²⁶ Gouvernement du Québec, Ministère des Finances, *op. cit.*, note 21.

Question 15

**PERCEPTION QUANT À LA CONTRIBUTION DES INDIVIDUS À
FAIBLES REVENUS**

Je vais vous nommer différents groupes de la société. Pour chacun d'eux, dites-moi si, à votre avis, ils paient trop, assez ou pas assez d'impôts. Les particuliers ayant un faible revenu?

L'ENSEMBLE DE LA POPULATION



	Trop d'impôts	Assez d'impôts	Pas assez d'impôts
Répartition selon le sexe (en pourcentage)			
Hommes	63	31	3
Femmes	71	23	3
Répartition selon l'âge (en pourcentage)			
Entre 18 et 34 ans	62	31	4
Entre 35 et 54 ans	67	27	2
Plus de 55 ans	71	23	4
Répartition selon le revenu des ménages (en pourcentage)			
Moins de 20 000 \$	66	22	6
Entre 20 000 \$ et 40 000 \$	74	23	2
Entre 40 000 \$ et 60 000 \$	69	26	2
Entre 60 000 \$ et 80 000 \$	64	32	4
Plus de 80 000 \$	54	40	3

Analyse des résultats

La question 15 vise à déterminer ce que les gens pensent de la contribution des particuliers à faibles revenus. Bien que la catégorie « particuliers ayant un faible revenu » laisse place à l'interprétation pour le répondant, les résultats à cette question illustrent globalement la perception des individus quant à la contribution des moins nantis. On constate que dans l'ensemble, 67 % des Québécois considèrent que les particuliers à faibles revenus paient trop d'impôt. Ce résultat est très intéressant puisque nous avons déjà noté que les 50 % des individus se trouvant au bas de l'échelle des revenus contribuent à seulement 3 % des recettes provenant de l'impôt des particuliers et que près de 38 % des Québécois ne paient déjà pas d'impôt. Notons que seulement 3 % des Québécois considèrent que les particuliers à faibles revenus ne paient pas assez d'impôt. Ainsi, dans l'ensemble le caractère progressif de l'impôt des particuliers est appuyé par les Québécois.

Par ailleurs, on constate une différence importante entre la réponse des hommes et des femmes. En effet, une plus forte proportion de femmes considèrent que les particuliers à faibles revenus paient trop d'impôt (71 % comparativement à 63 % pour les hommes). Une autre constatation intéressante est la croissance avec l'âge du nombre d'individus considérant que les particuliers à faibles revenus paient trop d'impôts. En effet, les individus de 18 à 34 ans approuvent cette affirmation à 62 % alors que ce pourcentage pour ceux ayant plus de 55 ans est de 71 %. Ces pourcentages varient aussi quelque peu selon le revenu. C'est pour ceux ayant un revenu familial entre 20 000 \$ et 40 000 \$ que le pourcentage est le plus élevé à 74 %. On remarque toutefois que plus le revenu augmente par la suite, plus l'appui à cette affirmation diminue. Il n'en demeure pas moins que 54 % des individus gagnant un revenu familial de plus de 80 000 \$ croient que les particuliers à faibles revenus paient trop d'impôt. Encore une fois, un résultat étonnant puisqu'en 2001, pas moins de 39,8% des contribuables ne payaient aucun impôt sur le revenu²⁷.

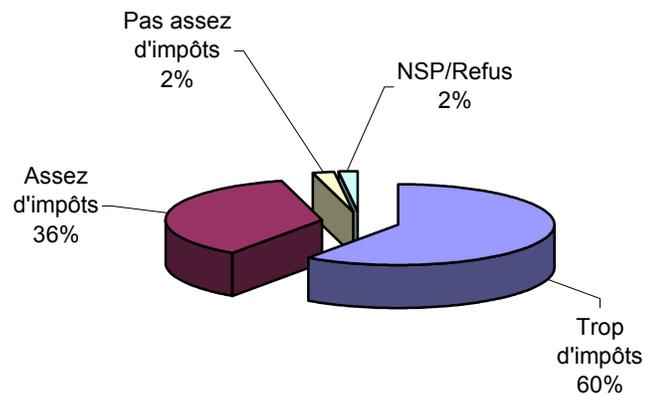
²⁷ Gouvernement du Québec, Ministère des Finances, *op. cit.*, note 21.

Question 16

**PERCEPTION QUANT À LA CONTRIBUTION DES INDIVIDUS
AYANT UN REVENU MOYEN**

Je vais vous nommer différents groupes de la société. Pour chacun d'eux, dites-moi si, à votre avis, ils paient trop, assez ou pas assez d'impôts. Les particuliers ayant un revenu moyen?

L'ENSEMBLE DE LA POPULATION



	Trop d'impôts	Assez d'impôts	Pas assez d'impôts
Répartition selon le sexe (en pourcentage)			
Hommes	57	39	3
Femmes	62	33	1
Répartition selon l'âge (en pourcentage)			
Entre 18 et 34 ans	54	42	2
Entre 35 et 54 ans	64	32	1
Plus de 55 ans	60	35	3
Répartition selon le revenu des ménages (en pourcentage)			
Moins de 20 000 \$	50	39	2
Entre 20 000 \$ et 40 000 \$	58	38	3
Entre 40 000 \$ et 60 000 \$	64	34	1
Entre 60 000 \$ et 80 000 \$	66	32	2
Plus de 80 000 \$	65	33	1

Analyse des résultats

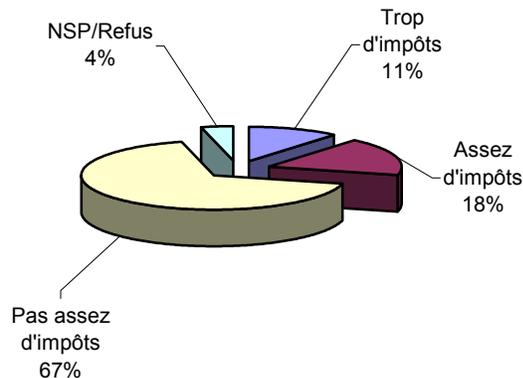
Alors que 67 % des individus considèrent que les particuliers à faibles revenus paient trop d'impôt, ce pourcentage diminue à 60 % pour les particuliers ayant un revenu moyen comme en témoignent les résultats à la question 16. Nous avons pourtant souligné que la classe moyenne au Québec se voyait imposer un fardeau fiscal supérieur à celui en Ontario. La différence en ce qui concerne le sexe est cette fois-ci moins marquante puisque 57 % des hommes et 62 % des femmes considèrent que la classe moyenne paie trop d'impôt. La différence des réponses en fonction de l'âge est à noter. Les individus de 18 à 34 ans appuient moins cette affirmation que leurs aînés (54 % comparativement à 64 % et 60 %). Finalement, il est évident que plus leur revenu familial augmente plus les individus considèrent que la classe moyenne paie trop d'impôt. Alors que les individus ayant un revenu familial de moins de 20 000 \$ approuvent cette affirmation à 50 %, près des deux tiers de la population gagnant un revenu supérieur à 40 000 \$ considèrent que la classe moyenne paie trop d'impôt.

Question 17

**PERCEPTION QUANT À LA CONTRIBUTION DES INDIVIDUS
AYANT DE HAUTS REVENUS**

Je vais vous nommer différents groupes de la société. Pour chacun d'eux, dites-moi si, à votre avis, ils paient trop, assez ou pas assez d'impôts. Les particuliers ayant de hauts revenus?

L'ENSEMBLE DE LA POPULATION



	Trop d'impôts	Assez d'impôts	Pas assez d'impôts
Répartition selon le sexe (en pourcentage)			
Hommes	13	19	65
Femmes	9	18	69
Répartition selon l'âge (en pourcentage)			
Entre 18 et 34 ans	12	17	68
Entre 35 et 54 ans	13	20	64
Plus de 55 ans	8	19	70
Répartition selon le revenu des ménages (en pourcentage)			
Moins de 20 000 \$	10	18	60
Entre 20 000 \$ et 40 000 \$	9	12	77
Entre 40 000 \$ et 60 000 \$	8	19	70
Entre 60 000 \$ et 80 000 \$	5	21	74
Plus de 80 000 \$	20	25	53

Analyse des résultats

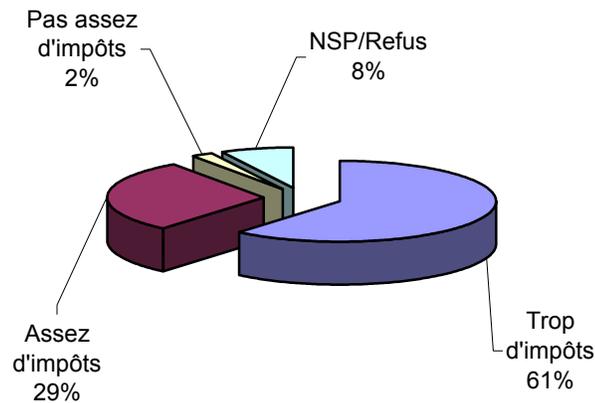
La question 17 vise quant à elle à déterminer comment la population québécoise perçoit la contribution quant aux impôts des individus ayant un haut revenu. Quand on sait que les 15 % des individus se trouvant en haut de l'échelle des revenus paient 62 % du total de l'impôt sur le revenu, il est quand même intéressant de constater que la population croit à 67 % que ceux-ci ne paient pas assez d'impôt. On constate que cette affirmation est légèrement plus appuyée par les femmes à 69 %. Un autre élément intéressant des résultats qui suivent est la très forte proportion des individus dont le revenu familial se situe entre 20 000 \$ et 40 000 \$ qui considèrent que les particuliers ayant un haut revenu ne paient pas assez d'impôt (77 %). Il n'est pas surprenant que ce pourcentage décroisse à 53 % lorsque le revenu familial est supérieur à 80 000 \$. Un résultat aussi élevé témoigne du fait que la catégorie « particuliers ayant de hauts revenus » n'est pas définie explicitement et que les individus ont tendance à ne pas se considérer « riches ». D'ailleurs, ces derniers sont 20 % à considérer que les impôts des particuliers ayant de hauts revenus sont trop élevés.

Question 18

**PERCEPTION QUANT À LA CONTRIBUTION DES INDIVIDUS
AYANT DES ENFANTS**

Je vais vous nommer différents groupes de la société. Pour chacun d'eux, dites-moi si, à votre avis, ils paient trop, assez ou pas assez d'impôts. Les particuliers ayant des enfants?

L'ENSEMBLE DE LA POPULATION



	Trop d'impôts	Assez d'impôts	Pas assez d'impôts
Répartition selon le sexe (en pourcentage)			
Hommes	61	32	2
Femmes	61	27	2
Répartition selon l'âge (en pourcentage)			
Entre 18 et 34 ans	62	28	2
Entre 35 et 54 ans	66	27	2
Plus de 55 ans	55	33	3
Répartition selon le revenu des ménages (en pourcentage)			
Moins de 20 000 \$	53	28	3
Entre 20 000 \$ et 40 000 \$	62	30	1
Entre 40 000 \$ et 60 000 \$	60	32	3
Entre 60 000 \$ et 80 000 \$	66	31	1
Plus de 80 000 \$	68	29	0

Analyse des résultats

Alors que l'aspect familial constitue un élément fondamental dans la structure de l'imposition des particuliers au Québec, il est intéressant de questionner la population québécoise sur son impression concernant la contribution des familles aux finances publiques. Bien que les récentes baisses d'impôt avantagent principalement celles-ci, 61 % des Québécois considèrent que les familles paient encore trop d'impôt. Bien qu'il n'y ait pas de différences marquantes à cet égard dépendamment de l'âge, il reste que les individus de plus de 55 ans, dont les responsabilités familiales sont pour la majorité du passé, accordent moins d'importance à cette prise en compte. Par ailleurs, le fait de considérer que les familles paient trop d'impôt augmente avec le revenu des ménages. En effet, 53 % des individus ayant un revenu familial de moins de 20 000 \$ considèrent que les particuliers ayant des enfants paient trop d'impôt alors que ce pourcentage augmente à 68 % pour ceux qui ont un revenu dont le revenu familial est supérieur à 80 000 \$.

L'impôt des sociétés

Éléments contextuels

En ce qui concerne l'imposition des sociétés, on entend souvent dire que celles-ci doivent augmenter leur contribution au trésor public. Une étude de l'institut CD Howe concluait pourtant que le Canada s'avère une destination peu favorable pour l'investissement en capital²⁸. En effet, en comparant l'ensemble de la structure de taxation aux sociétés, les auteurs concluent que le Canada se classe troisième sur vingt pays industrialisés dans le palmarès peu enviable de la plus forte imposition des sociétés. Le Québec ne se distingue pas du reste de la fédération, car bien au contraire on observe en 2001 que les recettes du gouvernement dépendent à 21,9 % des impôts des sociétés alors que dans le reste de la fédération ce pourcentage n'est que de 16,2 %²⁹. Ainsi, comparativement aux autres pays industrialisés et au reste du Canada, le Québec impose un fardeau plus important aux sociétés. La volonté d'augmenter plus particulièrement la taxation des grandes entreprises est toute aussi persistante. Il s'avère que la contribution des grandes entreprises est déjà non négligeable. En effet, les grandes sociétés, qui représentaient moins de 2 % des sociétés au Québec, contribuaient à près de 60 % des impôts des sociétés³⁰. Les individus oublient souvent que l'imposition des sociétés constitue un frein à la création d'entreprise et à l'investissement. Un autre élément à tenir compte en matière de fiscalité des sociétés est que celles-ci peuvent plus facilement reporter sur d'autres agents économiques le fardeau de la taxation. Ainsi, il est bien difficile de savoir dans quelles proportions les impôts des sociétés sont payés en réalité par les actionnaires, les employés et les consommateurs. Ainsi, ces différentes considérations témoignent du fait que l'imposition des sociétés est un sujet hautement technique qui outrepassé dans certains cas les compétences des répondants. Malgré tout, il s'avère intéressant de savoir comment la population du Québec perçoit la contribution des sociétés aux finances publiques.

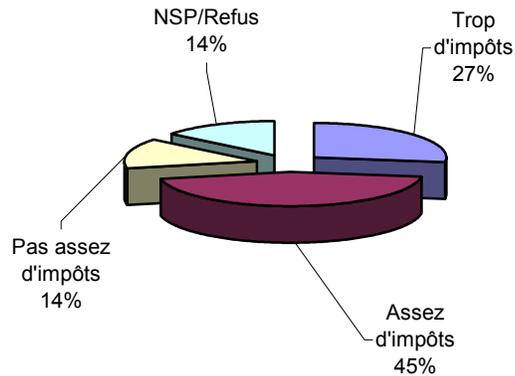
²⁸ Chen, Duanjie, Mintz, Jack M., *How to Become Seductive : Make Canada More Investment-Friendly*, CD Howe Institute, janvier 2005.

²⁹ Godbout, Luc, Karine Dumont, Sébastien Raymond, *op. cit.*, note 7.

³⁰ Gouvernement du Québec, Ministère des Finances, *op. cit.*, note 21.

Question 19**PERCEPTION QUANT À LA CONTRIBUTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

Je vais vous nommer différents groupes de la société. Pour chacun d'eux, dites-moi si, à votre avis, ils paient trop, assez ou pas assez d'impôts. Les petites et moyennes entreprises?

L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

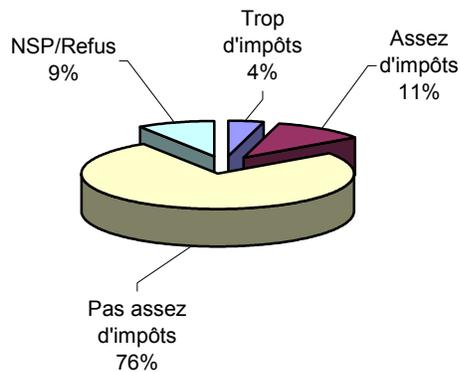
	Trop d'impôts	Assez d'impôts	Pas assez d'impôts
Répartition selon le sexe (en pourcentage)			
Hommes	24	48	16
Femmes	31	40	12
Répartition selon l'âge (en pourcentage)			
Entre 18 et 34 ans	24	49	14
Entre 35 et 54 ans	30	42	14
Plus de 55 ans	27	43	15
Répartition selon le revenu des ménages (en pourcentage)			
Moins de 20 000 \$	31	42	10
Entre 20 000 \$ et 40 000 \$	28	43	15
Entre 40 000 \$ et 60 000 \$	28	44	15
Entre 60 000 \$ et 80 000 \$	20	52	18
Plus de 80 000 \$	22	51	13

Analyse des résultats

À la question 19, on s'interroge sur l'opinion des Québécois concernant la contribution des petites et moyennes entreprises. On constate globalement que la population québécoise ne veut pas imposer un plus lourd fardeau à ces entreprises puisque 72 % considèrent soit que celles-ci paient trop d'impôt ou assez d'impôt. Les femmes semblent même privilégier davantage que les hommes une réduction de l'imposition de ces entreprises puisque 31 % d'entre elles considèrent que les petites et moyennes entreprises paient trop d'impôt comparativement à 24 % pour les hommes. Un autre élément intéressant des données présentées est que le fait de considérer que les petites et moyennes entreprises paient trop d'impôt décroît avec le revenu familial. Ainsi, les individus qui ont un revenu familial de moins de 20 000 \$ appuient cette affirmation à 31 % alors que ce pourcentage pour ceux ayant un revenu familial de plus de 80 000 \$ est de 22 %. Ils sont tout de même 51 % des individus ayant un revenu familial de plus de 80 000 \$ qui considèrent que les petites et moyennes entreprises paient leur juste part.

Question 20**PERCEPTION QUANT À LA CONTRIBUTION DES GRANDES ENTREPRISES**

Je vais vous nommer différents groupes de la société. Pour chacun d'eux, dites-moi si, à votre avis, ils paient trop, assez ou pas assez d'impôts. Les grandes entreprises?

L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

	Trop d'impôts	Assez d'impôts	Pas assez d'impôts
Répartition selon le sexe (en pourcentage)			
Hommes	4	13	77
Femmes	4	10	74
Répartition selon l'âge (en pourcentage)			
Entre 18 et 34 ans	2	15	72
Entre 35 et 54 ans	3	10	76
Plus de 55 ans	7	10	76
Répartition selon le revenu des ménages (en pourcentage)			
Moins de 20 000 \$	6	17	62
Entre 20 000 \$ et 40 000 \$	4	9	79
Entre 40 000 \$ et 60 000 \$	6	7	83
Entre 60 000 \$ et 80 000 \$	0	8	89
Plus de 80 000 \$	2	14	78

Analyse des résultats

L'indulgence quant à la contribution des petites et moyennes entreprises n'est pas partagée en ce qui concerne les grandes entreprises. Comme en témoignent les résultats à la question 20, une forte majorité de Québécois (76 %) considèrent que les grandes entreprises ne paient pas assez d'impôt. Seulement 4 % des individus croient au contraire que le gouvernement impose trop ces entreprises. Alors que 62 % des individus dont le revenu familial est de moins de 20 000 \$ croient que les grandes entreprises ne paient pas assez d'impôt, ce pourcentage est de 89 % chez les individus qui ont un revenu familial se situant entre 60 000 \$ et 80 000 \$.

Pour conclure cette section, on remarque que, dans l'ensemble, les opinions quant à la répartition du fardeau fiscal sont très tranchées dans la population québécoise. Ces opinions sont plutôt paradoxales lorsqu'on les compare avec la répartition réelle du fardeau fiscal.

Il s'avère que de fortes proportions considèrent que les individus à faibles et moyens revenus sont trop imposés alors que les individus ayant de hauts revenus ne le sont pas assez.

En ce qui concerne l'imposition des sociétés, les Québécois considèrent que les grandes entreprises ne paient pas leur juste part alors qu'ils sont plus indulgents face aux petites et moyennes entreprises. Il n'en demeure pas moins que due à la complexité de l'imposition des sociétés, cette forme d'imposition demeure méconnue pour bon nombre de particuliers.

6 L'ALLOCATION DES ÉVENTUELLES BAISSSES D'IMPÔT

Éléments contextuels

Cette section est la suite logique de la section précédente puisqu'elle vise à nous éclairer sur la façon dont doivent être faites les éventuelles baisses d'impôt du gouvernement du Québec selon la population. Il y a évidemment un lien entre la perception quant à la répartition du fardeau fiscal et le choix du contribuable qui sera visé par d'éventuelles baisses d'impôt.

Qu'en est-il des récentes orientations du gouvernement quant à la répartition du fardeau fiscal? Dans le budget 2004-2005, le gouvernement du Québec annonçait des baisses d'impôt de 1 milliard \$. D'abord, on remarque très clairement que les baisses d'impôt étaient orientées principalement vers les familles. En effet, 77 % de celles-ci ont été dirigées vers les ménages avec enfants alors que seulement 23 % de ce montant concernait les ménages sans enfant³¹. Il faut savoir que les ménages sans enfant représentent 68 % de tous les ménages.

Par ailleurs, il est intéressant de constater que 86 % des baisses d'impôt ont été dirigées vers les ménages gagnant moins de 75 000 \$³². De ce montant, une moitié est allée aux ménages gagnant moins de 25 000 \$ et l'autre moitié à ceux gagnant entre 25 000 \$ et 75 000 \$. Il est donc évident que ces baisses d'impôt visaient principalement les ménages à faibles et à moyens revenus payant peu ou pas d'impôt.

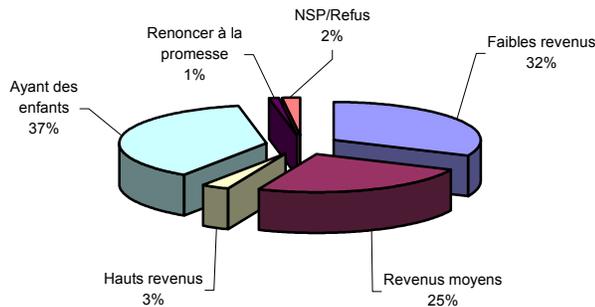
Suite à ces décisions budgétaires, voyons quelle est l'opinion de la population quant à l'allocation des futures baisses d'impôt.

³¹ Gouvernement du Québec, Ministère des Finances, *Réductions d'impôt*, mars 2004.

³² *Id.*

Question 21**PERCEPTION QUANT À L'ALLOCATION DES BAISES D'IMPÔTS**

L'actuel gouvernement du Québec s'est engagé à réduire l'impôt sur le revenu d'un milliard de dollars par année pendant cinq ans. Lequel des groupes de la société suivant devrait en être le principal bénéficiaire? Les particuliers ayant un faible revenu, un revenu moyen, de hauts revenus ou ayant des enfants?³³

L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

	Faibles revenus	Revenus moyens	Hauts revenus	Ayant des enfants	Renoncer à cette promesse
Répartition selon le sexe (en pourcentage)					
Hommes	32	29	3	33	1
Femmes	33	21	3	42	0
Répartition selon l'âge (en pourcentage)					
Entre 18 et 34 ans	28	22	4	45	0
Entre 35 et 54 ans	30	28	2	37	0
Plus de 55 ans	40	23	3	31	1
Répartition selon le revenu des ménages (en pourcentage)					
Moins de 20 000 \$	46	13	6	34	0
Entre 20 000 \$ et 40 000 \$	33	21	3	40	1
Entre 40 000 \$ et 60 000 \$	25	30	3	39	1
Entre 60 000 \$ et 80 000 \$	31	31	0	38	1
Plus de 80 000 \$	23	31	2	42	0

³³ La réponse « Renoncer à la promesse » n'a pas été proposée aux sondés. Il fallait donc que les individus répondent ceci par eux-mêmes pour être comptabilisés. On peut donc supposer que les résultats auraient été plus élevés pour ce choix s'il avait été offert.

Analyse des résultats

La question 21 imposait aux sondés de choisir à quel groupe de la société devrait être accordé une baisse d'impôt. Bien qu'aucun consensus ne semble apparaître à ce sujet, il n'en demeure pas moins que les réponses vont dans le sens des récentes baisses d'impôt du gouvernement du Québec. En effet, on peut en conclure que 94 % de la population appuie d'une façon ou d'une autre les baisses d'impôt qui s'adresseraient aux ménages à faibles et moyens revenus en ciblant davantage les familles.

Si on observe les résultats dépendamment de l'âge, plusieurs éléments sont à mentionner. D'abord, la volonté d'accorder des baisses d'impôt aux individus à faibles revenus augmente avec l'âge. Alors que seulement 28 % des individus de 18 à 34 ans appuient cette affirmation, ce pourcentage atteint 40 % chez les individus ayant plus de 55 ans. Une telle distinction est aussi marquée sur le fait d'accorder les baisses d'impôt principalement aux familles. En effet, avec l'âge, les individus considèrent de moins en moins important de diminuer la contribution des ménages avec enfants. 45 % des individus de 18 à 34 ans, un groupe d'individus qui sont souvent à la tête de jeunes familles, considèrent que l'aide doit principalement être dirigée vers les familles. Étant donné que leurs responsabilités familiales sont pour la majorité passées, ce pourcentage descend à 31 % chez les individus de plus de 55 ans.

En ce qui concerne les caractéristiques financières, elles ont un impact significatif sur la réponse des individus. En effet, les individus préconisent naturellement des baisses d'impôt vers eux-mêmes. Alors que 46 % des individus ayant un revenu familial de moins de 20 000 \$ considèrent que les baisses d'impôt doivent être dirigées vers les individus ayant un faible revenu, seulement 23 % des individus dont le revenu familial excède 80 000 \$ appuient cette affirmation. De plus, seulement 13 % des individus ayant un revenu familial de moins de 20 000 \$ considèrent que les baisses d'impôt doivent être dirigées vers les particuliers ayant un revenu moyen alors que ce pourcentage augmente à 31 % pour les individus ayant un revenu familial de plus de 60 000 \$.

Ainsi, on constate qu'en 2004 le gouvernement n'est pas allé à contre-courant de l'opinion publique en ayant accordé des baisses d'impôt aux ménages à faibles et moyens revenus en se préoccupant particulièrement des familles.

CONCLUSION

L'ensemble des résultats aux questions du sondage a permis de nous éclairer sur la perception des Québécois quant à l'imposition et aux différents éléments s'y rattachant. Dans l'ensemble, on constate que malgré le fait qu'une forte proportion de la population se dit insatisfaite de la façon dont on administre et dépense les impôts au Québec, il s'avère que la population soutient globalement ce qu'on appelle le modèle québécois. À cet égard, il est possible de faire quatre grands constats.

Le consensus : les Québécois s'entendent généralement sur les grands enjeux

Les résultats du sondage montrent que les Québécois s'entendent sur la majorité des enjeux. En effet, on remarque que rares sont les questions sur lesquelles la population est clairement divisée. Que ce soit au sujet des perceptions quant aux grands enjeux budgétaires, aux dépenses prioritaires ainsi qu'à la répartition du fardeau fiscal, la position des Québécois est généralement tranchée. Des différends sont toutefois présents sur la question du remboursement de la dette ainsi que sur les questions plus techniques reliées au prélèvement des impôts. Les constats qui suivent illustrent plus précisément ces consensus.

L'équivoque : les Québécois veulent à la fois des baisses d'impôts et une augmentation des services

Lorsqu'on met en relation l'impôt à payer avec les services offerts, on s'aperçoit que les Québécois semblent moins préoccupés par leur fardeau fiscal. Alors que le résultat portant sur l'écart du fardeau fiscal au Québec et dans le reste du Canada témoignait d'une volonté des Québécois de corriger cet écart, les Québécois considèrent néanmoins que les surplus doivent prioritairement aller à l'amélioration des programmes sociaux et non aux baisses d'impôt. Une telle équivoque est intéressante. Y a-t-il contradiction? Il est difficile de poser un jugement catégorique dans la mesure où les répondants n'ont pu répondre qu'à quelques questions bien précises. En outre, jusqu'à quel point ces deux majorités se confondent-elles? Après une analyse détaillée, un constat s'impose :

presqu'un Québécois sur deux (46 %) soutient les deux propositions : il faut réduire les impôts et améliorer les programmes sociaux. Comment peut-on vouloir l'un et l'autre? Difficile de concilier les deux affirmations. L'amélioration des programmes sociaux passe presque obligatoirement par l'injection de nouvelles sommes et donc de nouveaux impôts! La solution est-elle les fameux PPP? Seulement le quart (28 %) de ce groupe le pense. La pensée demeure donc, du moins sur ce dilemme, dans une ambiguïté que le sondage n'a pas réussi à percer.

La surprise : les Québécois sont prêts à des hausses de taxe, mais ... pas pour faire n'importe quoi

L'ensemble des résultats portant sur une éventuelle hausse de la TVQ confirme le fait que les impôts sont beaucoup mieux perçus quand le but visé est clairement spécifié. En effet, lorsqu'on demande aux répondants s'ils sont prêts à accepter une hausse de la TVQ pour le financement de divers services gouvernementaux, les résultats sont concluants. Bien que 57 % des individus croient payer trop d'impôt en tenant compte de l'ensemble des services gouvernementaux, 72 % sont néanmoins favorables à une hausse de la TVQ pour le financement de la santé. Un tel résultat ne s'explique pas uniquement par le battage médiatique entourant le système de santé puisqu'ils ont une perception semblable pour la lutte à la pauvreté (67 %) et pour financer davantage le système d'éducation (68 %). Est-il alors possible que les individus soient moins réfractaires à la taxe à la consommation qu'à l'impôt sur le revenu? Il n'en demeure pas moins que de tels résultats illustrent le fait que les Québécois sont préoccupés par la qualité des services publics.

Le syndrome : les Québécois veulent taxer le voisin

En plus d'accorder une grande importance aux programmes sociaux, l'intervention gouvernementale en matière de redistribution de la richesse est fortement appuyée par la population. En effet, il s'avère que de fortes proportions considèrent que les individus à faibles et moyens revenus paient trop d'impôt sur le revenu alors que les individus ayant de hauts revenus n'en paient pas assez. Il demeure toutefois intrigant que chez les

individus ayant un revenu familial de plus de 80 000 \$, soit ceux qui déclarent les revenus les plus élevés et qui représentent moins du quart des contribuables, 53 % d'entre eux considèrent que les individus ayant de hauts revenus ne paient pas assez d'impôt. On ne doit pas en conclure que ceux-ci veulent être davantage imposés, mais plutôt que rares sont ceux qui se considèrent faire partie des ménages à hauts revenus.